

La Ville vous souhaite une belle année,
source de santé, de joie et de rencontres



Cultivons l'avenir ensemble

- **Décryptage** | P. 12
COVID-19 : les réponses à vos questions
- **Grand angle** | P. 16
Les Réginaburgiens à l'honneur
- **Patrimoine** | P. 25
Des avions dans la ville



Du nouveau au poulailler collectif du square Carnot ! (voir article p. 8)



P. 6

La Mairie vous informe

- **Projet Faïencerie : création d'un comité de suivi**
- Collecte de sapins naturels
- Deux nouvelles stations de réparation de vélo
- Chronique juridique



P. 16

Grand angle

- **Les Réginaburgiens à l'honneur**



P. 21

Info jeunes

- Apprentis secouristes
- Portez-vous candidats pour le CJC
- **Ça fourmille à l'école des Bas-Coquarts !**



P. 26

Nos associations

- Le CAEL en soutien à la parentalité
- Un concours de poésie pour les enfants
- Téléthon : faites vos dons jusqu'au 31 janvier
- **Avec l'ASBR, sortez vos raquettes !**



P. 33

Bon à savoir

- **Halte aux dépôts sauvages !**
- Stationnement / Collecte solidaire
- Carnet / Petites annonces
- Pharmacies de garde / Numéros utiles

Edito du Maire



Chers Réginaburgiens,
Chères Réginaburgiennes,

Si la fin de l'année 2020 fut marquée par un climat difficile, nous pouvons avoir l'espoir de finir l'année 2021 sur une note positive !

Les vaccins seront déployés sur le territoire national au cours de cette année et permettront, je le crois, un retour à la normale progressif. Nous pourrions ainsi retrouver nos proches, aller à l'école normalement, manger au restaurant, faire du sport... bref retourner à une agréable forme de légèreté que l'arrivée de la Covid-19 ne nous a pas permis de conserver.

À Bourg-la-Reine, l'année 2021 sera également synonyme d'améliorations.

Le boulevard du Maréchal Joffre connaît actuellement une rénovation de grande ampleur qui en fera un boulevard urbain, une voie de circulation apaisée, arborée et sécurisée. Ces travaux sont menés par le Conseil Départemental après beaucoup d'attente des riverains et usagers de cet axe. Je vous remercie de votre patience et vous donne rendez-vous début 2022 pour la fin des travaux.

Le CAEL pourra ouvrir ses portes à la rentrée de septembre et ainsi accueillir les activités qui vous sont chères dans un lieu d'exception qui symbolise la place de la culture dans notre ville.

Enfin, le comité de suivi des usagers de la Faïencerie achèvera son travail sur le cahier des charges du future éco-quartier et campus de l'enfance. Ce sera donc le point d'orgue d'une concertation ambitieuse sans précédent à Bourg-la-Reine qui donnera le feu vert pour le lancement effectif du projet. Objectif : une école moderne cohérente avec la pédagogie du XXI^e siècle et un parc d'un hectare pour faire respirer notre ville.

Ces changements tant attendus vous donnent rendez-vous cette année. Je pense que nous partageons tous cet enthousiasme pour l'avenir, après la période que nous avons vécue et continuons de vivre.

Oui l'avenir sera meilleur. Cet avenir commence dès maintenant, en 2021.

Très belle nouvelle année à tous et à bientôt.

Patrick Donath,
Maire de Bourg-la-Reine



Jeudi 3

À l'école des Bas-Coquarts, les enfants ont découvert un décor de Noël féerique préparé par les animateurs.



Jeudi 3

L'école des Bas-Coquarts a organisé pour tous les élèves une animation autour du Kapla®, le célèbre jeu de construction composé de petites planchettes de bois. Avec l'aide d'un animateur spécialisé, les enfants ont participé à la construction de bâtiments, d'animaux et d'un grand pont. Une animation qui les a enchantés à l'approche de Noël, tout en favorisant leur sens du travail en équipe, leur patience et leur créativité.



Samedi 5

Une cérémonie de recueillement en hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie a eu lieu au cimetière.



Jeudi 10

Pour les fêtes de fin d'année, les agents de la Ville ont emballé des ballotins de chocolats destinés aux seniors de plus de 80 ans.



Mercredi 9

Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, le Conseil Municipal, les services de la Ville et les Réginaburgiens, ont rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing sur le parvis de l'Hôtel de Ville.



Du 11 au 13

Les Réginaburgiens en quête de cadeaux, ont trouvé leur bonheur lors du traditionnel marché de Noël organisé par l'Office de Tourisme.



Mercredi 16

À l'occasion de la fête de fin d'année du centre de loisirs Faïencerie, les enfants ont assisté à un spectacle de *freestyle* de football, mêlant figures, danse et acrobaties.



PROJET FAÏENCERIE

CRÉATION D'UN COMITÉ DE SUIVI

Il y a un an, la Ville présentait aux Réginaburgiens les résultats de la concertation menée durant plusieurs mois autour de la Faïencerie. Ce projet phare voulu par la Ville a pour but d'aménager le premier écoquartier de Bourg-la-Reine associé à un campus dédié aux enfants. Après la réserve nécessaire aux élections municipales, puis les confinements imposés par la crise sanitaire, faisons le point sur l'avancement du projet qui vient de s'enrichir d'un Comité de Suivi des Usagers.

Déclaré lauréat de l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris 2 » en juin 2019, le Campus de l'Enfance de Bourg-la-Reine est un projet écologique, innovant et ambitieux qui s'installera au cœur du quartier de la Faïencerie. Établi par le groupement Altarea Cogedim, il propose la réorganisation des équipements publics (crèche, écoles maternelle et primaire, gymnase) et la création de logements, commerces et activités nouvelles, autour d'un parc d'un hectare, unique à Bourg-la-Reine.

Pour améliorer et enrichir le projet, la Ville a lancé une concertation qui s'est déroulée de juin à novembre 2019. Plateforme participative, ateliers, entretiens individuels et collectifs, questionnaire auprès des parents, mise à contribution des élèves... De nombreuses occasions ont permis aux parties prenantes de s'exprimer sur ce projet structurant. Une restitution de la concertation aux Réginaburgiens a ensuite été présentée en décembre 2019, permettant de mesurer l'ampleur du travail déjà accompli et la richesse des informations collectées.

LES PARTICIPANTS À LA CONCERTATION

- 117 participants aux groupes de travail
 - 70 personnes vues en entretien
 - 90 élèves rencontrés
 - 600 questionnaires distribués aux parents d'élèves et
 - 334 remplis et traités.
 - Associations locales, riverains, parents d'élèves, directions et équipes de la crèche et du groupe scolaire, retraités, personnel d'hygiène et de restauration ont été consultés pour exprimer leurs attentes quant au projet de réhabilitation du site de la Faïencerie.
- Merci à tous pour votre participation !

LES ÉLÉMENTS CLÉS DE LA CONCERTATION

Tout ce qui a été exprimé lors de la concertation a été fidèlement rassemblé dans un document de synthèse. De nombreux points du projet ont été appréciés comme le grand parc, et des propositions ont été formulées dont les principales sont présentées ci-dessous :

• Aménagement d'un espace vert

Le futur parc devrait prévoir des usages modulables dédiés au public et à l'école, ainsi que des zones d'activités différenciées, de privilégier la diversité des espèces végétales et d'intégrer des cheminements et des stationnements pour les mobilités douces.

• Vie du quartier

Une harmonie paysagère et végétale est souhaitée sur l'ensemble du site à mettre en liaison avec le réseau cyclable...

Il est demandé qu'un pédibus soit organisé. Les locaux à usages partagés et l'unité paramédicale dédiée aux enfants prévus au projet sont appréciés.

• Crèche et groupe scolaire

Il est souhaité qu'un jardin privatif avec terrasse soit aménagé pour la crèche, ainsi que des jardins et potagers partagés en surélévation du groupe scolaire. Des cours de récréation, spacieuses, végétalisées et en partie abritées seront appréciées. La luminosité naturelle et les vues sur la nature seront à privilégier.

• Bâtiments

il est demandé une verticalité limitée des bâtiments, notamment pour la crèche et la maternelle et des bâtiments bioclimatiques.

• Déplacements et stationnements

Un dépose-minute et une zone d'attente extérieure abritée sont attendus au niveau du groupe scolaire, avec des entrées distinctes pour la crèche, la maternelle et l'élémentaire de même qu'un parking dédié au personnel et un accès facilité pour les livraisons

• Calme et sécurité

Il est demandé que l'environnement extérieur à proximité de la crèche soit le plus calme possible et que les cours de récréation et le jardin de la crèche soient protégés des vues extérieures et éloignés des portails d'entrée.

Le document de synthèse complet est accessible sur le site www.bourg-la-reine.fr rubrique Cadre de vie et développement > Travaux et projets > Campus de l'enfance - Faïencerie

LE PROJET SE POURSUIT

Après le ralentissement imposé par la crise sanitaire et les élections, la Ville poursuit le travail sur le projet de la Faiencerie en vue d'arrêter le programme des équipements publics. C'est ainsi que le cahier des charges destiné au futur programmiste est actuellement en cours de rédaction. Les consensus de la concertation y seront intégrés, pour l'aider à formaliser les variantes possibles pour les équipements publics ainsi que la mise en place d'un écoquartier sur la base des 20 engagements de la charte EcoQuartier (voir encadré ci-contre).

CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI

Dans sa volonté de poursuivre sa démarche de conception partagée, la Ville a mis en place un Comité de Suivi des Usagers (CSU). Il est composé de représentants des associations de riverains, environnementales, sportives, et de parents d'élèves, des directions des écoles et de la crèche, ainsi que d'experts extérieurs à la Ville. Par souci de neutralité, aucun élu municipal n'y prend part.

Au total, 17 personnes participent à ce comité consultatif après s'être engagées à respecter la confidentialité des informations, des documents et des échanges du CSU, condition indispensable pour la conduite de cette concertation en amont de la rédaction du cahier des charges.

Le Comité de suivi a pour mission de prendre connaissance des éléments issus de la concertation et ceux composant la mission du futur programmiste, d'analyser de nouveaux éléments, notamment au regard de la crise sanitaire, et de proposer au Comité de pilotage des modifications du cahier des charges en cours d'élaboration. Le CSU prendra également connaissance des hypothèses de programmation avant d'émettre un avis sur celles-ci.

La première réunion du comité de suivi s'est tenue le 10 décembre dernier aux Colonnes, suivie d'un atelier de travail le 15 décembre.



LE LABEL ÉCOQUARTIER

La démarche ÉcoQuartier est portée par les ministères de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, et de la Transition écologique et solidaire. Elle a pour but de favoriser une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville de demain. Pour y parvenir, le label ÉcoQuartier accompagne la vie des projets depuis leur émergence jusqu'à trois ans après leur livraison. Cet outil d'aide à l'aménagement évolutif est composé d'un référentiel de 20 engagements répartis dans 4 dimensions :

> « Démarche et Processus » : prendre en compte les besoins de tous et les ressources et contraintes du territoire, mettre en œuvre un processus de pilotage et une gouvernance partagée, intégrer une approche en coût global...

> « Cadre de vie et usage » : mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité, assurer un cadre de vie sûr et sain, valoriser le patrimoine naturel et bâti, l'histoire et l'identité du site...

> « Développement territorial » : contribuer à un développement économique local, durable, équilibré, social et solidaire, développer les filières locales et les circuits courts, favoriser les offres alternatives de déplacement...

> « Environnement et Climat » : proposer un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter au changement, préserver l'eau et en assurer une gestion qualitative et économe...

Conformément à la volonté de la Ville, le projet de la Faiencerie prévoit ainsi des bâtiments performants, une mixité des fonctions, une réflexion sur les mobilités douces et les liaisons entre quartiers, avec un environnement végétal et paysager.

Pour formaliser l'engagement de la Ville dans cette démarche, une charte sera signée début 2021.

PROGRAMMISTE : DÉFINITION

La programmation architecturale fait partie des études préalables au projet d'architecture menées par un programmiste, pour permettre à la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire la Ville, d'exprimer :

- Le diagnostic de contexte avec l'orientation, l'environnement, les usages actuels et souhaités...
- La description globale du projet avec ses objectifs, sa raison, ses besoins, ses usages, son lien avec l'environnement,
- La description détaillée du contenu : fonctions, schémas fonctionnels, quantités, qualités, particularités, définitions techniques...
- La définition du coût d'objectif et les délais de réalisation intégrant le phasage et en analysant plusieurs facteurs comme le coût, l'humain, l'ouvrabilité.





POULLAILLER COLLECTIF

DES ÉCOLIERS REJOIGNENT L'AVENTURE !

Voilà un an que les hôtes du poulailler collectif, projet lauréat du budget participatif 2019 de la Ville, coulent des jours heureux dans le square Carnot. Vouées à l'abattage passés leurs 18 mois, ces poules d'élevage industriel ont été récupérées et sauvées par les membres de BLR en transition. En échange de quelques bons œufs, l'association les chouchoute et entretient l'enclos aménagé par ses soins.

Et depuis le mois de décembre, Pâquerette, Lachef, Grand Cou, Germaine et Félicie reçoivent, une fois par semaine, la visite de leurs jeunes voisins : les élèves de CP de l'école République qui jouxte leur poulailler. Équipés de seaux remplis de restes de la cantine, les enfants, encadrés par leurs enseignantes et guidés par les bénévoles de l'association, s'attellent avec enthousiasme à nourrir les animaux ou alimenter le compost qui se trouve à côté du poulailler. Ils comprennent ainsi comment les déchets alimentaires peuvent être revalorisés.

Sensibiliser de manière ludique les jeunes générations à l'économie circulaire, la biodiversité et la lutte contre le gaspillage, voilà l'objectif de ce projet éducatif. Une expérience collective qui donnera sûrement l'envie à plus d'un écolier d'avoir sa propre poule !



Eliot et Pâquerette

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions en classe de maternelle pour les enfants nés en 2018 seront ouvertes du lundi 11 janvier au vendredi 12 mars pour la rentrée scolaire 2021/2022.

Elles se dérouleront via votre Espace citoyen, directement auprès du service Enfance sur rendez-vous, ou par mail en envoyant vos documents à l'adresse enfance@bourg-la-reine.fr.

Pour pouvoir inscrire votre enfant, vous devez fournir les pièces suivantes :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'enfant,

- Carnet de santé de l'enfant,
- Dernière facture du fournisseur d'énergie,
- Documents définissant la situation des parents en cas de séparation.

Pour les situations particulières hors de ce cadre, veuillez-vous renseigner auprès du service Enfance avant toute inscription.

Service Enfance - 1, boulevard Carnot (Mairie annexe) - porte G
enfance@bourg-la-reine.fr

01 79 71 41 10

ANNULATIONS

> CÉRÉMONIE DES VŒUX

Face à l'épidémie de COVID-19 et afin de répondre aux nécessaires restrictions sanitaires, la Ville n'organisera pas de cérémonie pour les vœux 2021.

Le Maire de Bourg-la-Reine, Patrick Donath, et le Conseil municipal souhaitent malgré tout de belles fêtes de fin d'année aux Réginauburgiens. Prenez soin de vous !

> LE RECENSEMENT

Dans le contexte d'épidémie de COVID-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement de 2021 à 2022.

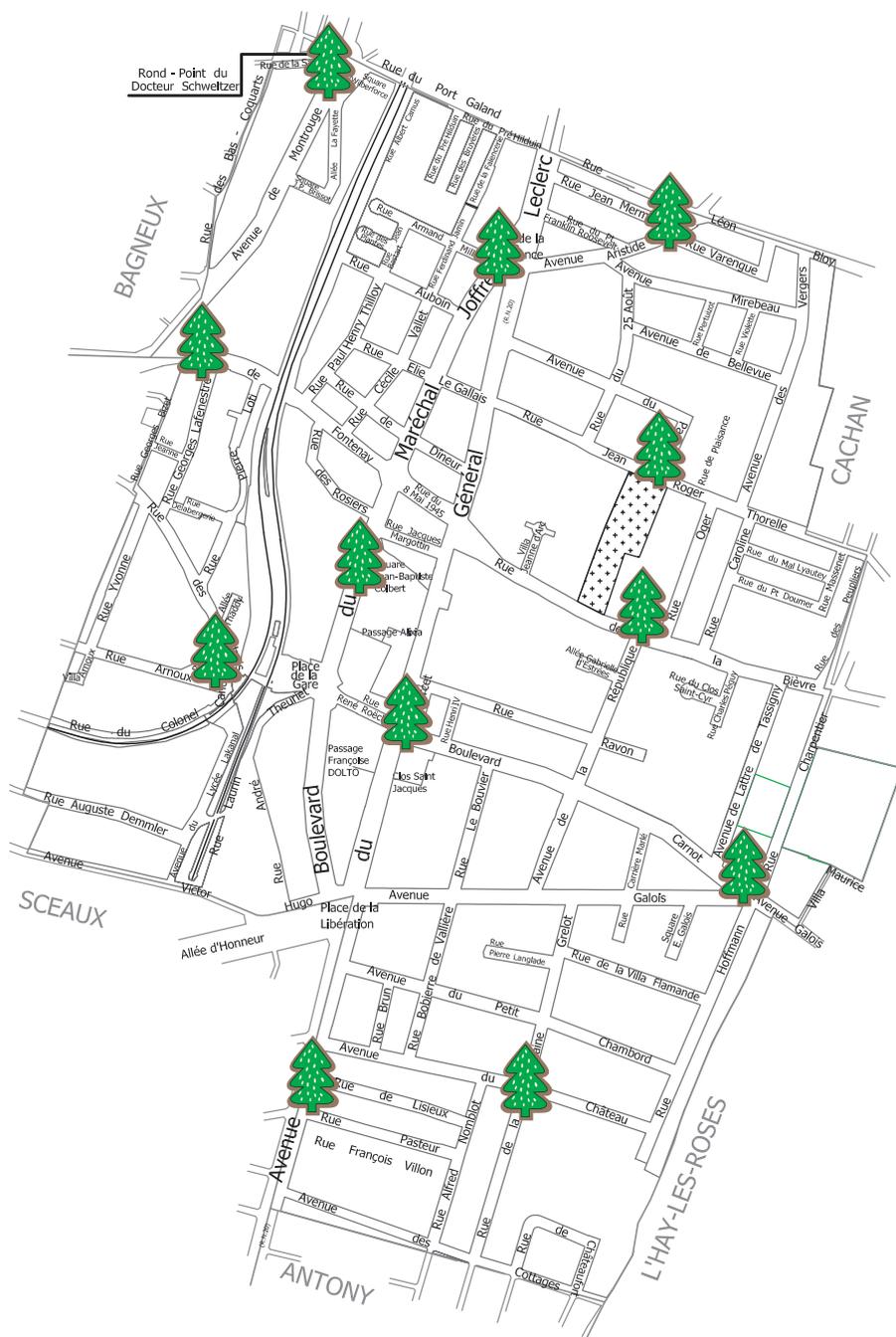
La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à la fin janvier 2021. L'Insee continuera à calculer et publier une actualisation annuelle de la population légale de chaque commune. Chaque année, ces actualisations sont calculées à partir d'une combinaison de plusieurs sources. À titre exceptionnel, ces méthodes seront donc légèrement adaptées.

Le site de l'Insee : www.insee.fr

COLLECTE DE SAPINS NATURELS

Vous ne savez pas quoi faire de votre sapin de Noël après les fêtes ? Déposez-le dans l'un des 12 points de collecte mis à votre disposition par la Ville jusqu'au 30 janvier prochain. Vous pouvez les visualiser facilement grâce à la carte ci-dessous. Afin d'éviter tout débordement, le ramassage sera effectué régulièrement par les services Espaces verts et Voirie de la mairie.

Par ailleurs, Vallée Sud-Grand Paris organise une collecte de sapins directement à votre domicile les mardi 5, 12 et 19 janvier matin et les vendredi 1^{er}, 8 et 15 janvier matin. Il vous suffira alors de déposer votre sapin sur le trottoir, la veille du ramassage. Pour connaître les jours de collecte en fonction de votre secteur, consultez le guide du tri 2021. Les sapins doivent être naturels, débarrassés de leurs décorations de Noël, et ne comporter aucun flochage imitant la neige. Les arbres collectés seront valorisés en déchets verts pour ainsi leur donner une seconde vie. Les sapins synthétiques et floqués doivent être déposés en déchetterie.



CHANGEMENT DE CALENDRIER DANS CERTAINES RUES

Afin d'améliorer le cadre de vie et réduire le nombre de passage des véhicules de collecte, les jours de ramassage des ordures ménagères, des emballages et/ou des déchets végétaux changent au 1^{er} janvier 2021 dans les rues Colonel Candelot, Arnoux, Arnold Van Genep, Yvonne, Blagis, Georges Bizet et Demmler.

La collecte se déroule désormais :

- Pour les emballages et papiers : le vendredi matin à partir de 6h (le vendredi soir à partir de 15h pour la rue Demmler)
- Pour les déchets végétaux : le mardi matin à partir de 6h
- Pour les ordures ménagères (uniquement pour la rue Demmler) : le mardi et samedi soir à partir de 15h.

GUIDE DU TRI

Retrouvez toutes les informations utiles sur la collecte de vos déchets dans le guide du tri 2021 distribué dans vos boîtes aux lettres par VS GP.

Il est également disponible à l'accueil de la mairie ou sur www.bourg-la-reine.fr, rubriques Cadre de vie et développement Environnement, Gestion des déchets.

NOS VILLES UNIES POUR LE TRI
Bourg-la-Reine

Calendrier de collecte
et guide 2021 pour le





station Roeckel/Joffre

RÉPARATION DE VÉLOS

DEUX NOUVELLES STATIONS À VOTRE SERVICE

Depuis l'année dernière, les Réginauburgiens qui disposent d'un abonnement à Véligo peuvent profiter d'une station de réparation pour résoudre les petites pannes de leur vélo, dans l'abri situé Place de la gare. Afin de renforcer l'accès à ce service qui a vu le jour dans le cadre du budget participatif, la Ville a installé deux nouvelles stations, en accès libre cette fois.

Vous y trouverez tout le nécessaire pour régler vos freins, remédier à une crevaison, résoudre un déraillement et bien d'autres petits tracas auxquels sont confrontés les cyclistes. En effet, grâce aux potences, aux pompes et aux divers outils sur câbles rétractables, de multiples solutions sont désormais à portée de main pour rendre votre vélo comme neuf !

Rendez-vous à l'angle de la rue René Roeckel et du Boulevard Joffre (aux abords de la Société générale) et au 77, avenue du Général-Leclerc (à proximité de La Vie Claire).

PARLONS VÉLO

Le vélo est de plus en plus plébiscité par les habitants pour leurs déplacements quotidiens. Chaque mois, le collectif BLR à Vélo (voir sa présentation en p. 10) vous livre une bonne pratique à adopter pour vous déplacer en toute sécurité que vous soyez cycliste, automobiliste, piéton ou tout autre usager de l'espace public.

Votre vélo doit être équipé d'une sonnette. C'est obligatoire, et avant tout bien pratique pour prévenir cordialement les autres usagers que vous n'êtes pas bien loin. La sonnette fait partie du kit sécurité du cycliste. Laquelle choisir ? Modèle vintage en laiton, klaxon à air comprimé, corne de brume ? Tant pis pour les oreilles : une sonnette, ça doit faire du bruit !



CHRONIQUE JURIDIQUE

**Un entretien préalable à licenciement peut-il se tenir par visio-conférence ?
Maître Nathalie Dahan Aouate nous en précise les règles.**



En matière de licenciement, que ce soit pour un motif inhérent à la personne du salarié ou pour des raisons économiques, l'employeur a l'obligation de convoquer le salarié à un entretien préalable au licenciement, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par remise en main propre contre décharge. Le code du travail précise que lors de cet entretien, l'employeur doit indiquer au salarié les raisons de la décision envisagée et que celui-ci a la possibilité de se faire représenter. En revanche, les textes ne précisent pas les modalités du déroulement de l'entretien préalable (physique, téléphone, visioconférence...). Dans le contexte actuel, où le télétravail a en principe été rendu

obligatoire, le législateur n'a pas autorisé expressément la tenue de l'entretien préalable au licenciement par visioconférence. En revanche, il a pu l'autoriser dans certains cas, notamment pour la tenue des réunions du comité social et économique. Une décision assez ancienne avait interdit la tenue de l'entretien par téléphone, la jurisprudence est partagée sur le sujet. Depuis, les Cours d'appel tantôt valident l'entretien préalable par visioconférence, tantôt estiment que la procédure est irrégulière. Néanmoins, compte tenu de la situation singulière que nous traversons, le recours à la visioconférence pourrait être admis à condition que les droits du salarié soient respectés, c'est-à-dire que le salarié ait été en mesure de se défendre

Pour toute question juridique, une permanence gratuite a lieu en mairie le samedi matin sur rendez-vous à prendre au 01 79 71 40 00.



SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2020

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFAIRES GÉNÉRALES

> Le Conseil a pris acte de la communication des rapports annuels d'activité 2019 du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC), du Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF), du Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP), et de l'Établissement Public Territorial Vallée Sud-Grand Paris.

URBANISME

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'acquisition d'une emprise de 31 m² à détacher de la parcelle cadastrée section F n°185 sise 2, rue Léon Bloy en vue de son incorporation au domaine public communal.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'acquisition d'une emprise déjà aménagée en voirie de 1.284 m² et de 127 mètres linéaires à détacher de l'assiette de la copropriété de la Résidence Pierre Loti parcelle cadastrée section K n°102 sise 2/6, rue Delabergerie et 11/25 rue Pierre Loti en vue de son incorporation au domaine public communal.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la mise à jour du linéaire de la voirie communale avec l'intégration de l'avenue Aristide Briand dans le domaine public viaire communal.

> Le Conseil a approuvé avec 6 voix contre le projet de cession des lots de copropriété 103 et 161, à usage de local d'activité et de box, dépendant de l'immeuble en copropriété 118, avenue du Général Leclerc, au profit de la SEML Sceaux – Bourg-la-Reine Habitat.

> Le Conseil a approuvé avec 6 voix contre le projet de cession des lots de copropriété 7, 499 et 500, à usage de local commercial et de deux boxes, dépendant de l'immeuble en copropriété 65, boulevard du Maréchal Joffre, au profit de la SEML Sceaux – Bourg-la-Reine Habitat.

> Le Conseil a approuvé avec 6 voix contre l'octroi de la garantie de la commune pour les prêts proposés par le Crédit coopératif à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat en vue de l'acquisition de locaux d'activités et commerciaux au 118, avenue du Général Leclerc et au 65 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-la-Reine.

TRAVAUX

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité le nouveau règlement de voirie.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'actualisation des modalités de mise en place d'un régime d'astreintes ou de permanences.

MOBILITÉ

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'adhésion de Bourg-la-Reine au Club des Villes et Territoires cyclables.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la fin du transfert de la compétence de location de véhicules électriques automobiles en libre-service au Syndicat mixte Autolib' et Velib' Métropole.

> Le Conseil a approuvé avec 4 voix contre et 3 abstentions la convention tripartite Ville – METROPOLIS – Métropole du Grand Paris d'occupation du domaine public pour l'installation et l'exploitation

d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur voirie dans la commune de Bourg-la-Reine.

> Le Conseil a pris acte de la communication du rapport d'activité 2019 de la société INDIGO, délégataire de la gestion du stationnement sur et hors voirie de la Ville de Bourg-la-Reine.

ÉDUCATION

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la nouvelle convention Escrime et Tennis pour l'organisation d'activités physiques et sportives dans le cadre des enseignements réguliers à taux minimum d'encadrement à signer entre la Ville, l'ASBR et l'Éducation Nationale.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la modification du règlement du Prix initiative Jeune pour l'année 2021.

SOCIAL

Le Conseil a approuvé avec 4 voix contre et 2 abstentions le dispositif du permis civique.

JEUNESSE

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la création d'un nouveau service Pôle Information Jeunesse et la création d'une carte jeune à destination des jeunes de la Ville de 11 à 25 ans et définition des modalités d'utilisation.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la modification du règlement intérieur du Conseil des Jeunes Citoyens.

FINANCES

> Le Conseil a approuvé avec 6 voix contre une décision modificative n°1 au Budget Primitif 2020.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité le versement d'acomptes sur subventions à certaines associations avant le vote du Budget Primitif de l'exercice 2021.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

> Le Conseil a pris acte de la communication du rapport d'activité 2019 de la société MANDON, délégataire de la gestion du marché aux comestibles.

> Le Conseil a approuvé avec 4 abstentions la dérogation municipale au principe du repos dominical.

RESSOURCES HUMAINES

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité la mise à jour des emplois permanents de la Ville.

> Le Conseil a approuvé à l'unanimité le recours au service civique au sein de la collectivité.

VŒU

Le Conseil a approuvé avec 6 abstentions le vœu pour le maintien de la dotation d'intercommunalité et de la CFE pour les établissements publics territoriaux.



COVID-19

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Face aux interrogations de nombreux citoyens, à la surexposition médiatique de positions contradictoires, ainsi qu'aux fake-news, le doute a pu s'installer vis-à-vis de certains travaux scientifiques relatifs à la COVID-19 et à la vaccination.

Néanmoins, la recherche est active et permet d'analyser, de comprendre et d'expliquer la crise sanitaire actuelle. En témoignent les travaux de Gilles Bloch, président de l'INSERM, et de Marine Lorphelin, interne en médecine, sur le thème : « Mieux comprendre la recherche autour des vaccins ». Décryptage des principales informations et idées reçues.

Le virus de la COVID-19 (ou SARS-CoV-2) est un coronavirus à ARN (acide ribonucléique) enveloppé de la famille des coronaviridés. Ces virus, qui infectent régulièrement les humains, sont responsables de symptômes bénins ou de graves épidémies, comme c'est le cas pour le coronavirus de la COVID-19.

Celui-ci possède une protéine S (Spike) lui permettant de pénétrer dans les cellules humaines. L'organisme se défend en produisant des anticorps spécifiques : les immunoglobulines M (IgM) d'apparition précoce et les Ig G plus tardives. C'est la réaction immunitaire produite par nos lymphocytes B qui sont des cellules sanguines.

Après avoir été exposés à une infection, nos lymphocytes deviennent spécifiques à l'agent pathogène et en gardent la mémoire. En cas de réinfection, ils seront efficaces, car ils durent longtemps dans l'organisme.

LA GRAVITÉ DE LA MALADIE DE LA COVID-19 EST-ELLE IDENTIQUE À CELLE DE LA GRIPPE ?

Non. Le taux de mortalité des patients hospitalisés est trois fois plus élevé pour la COVID-19 (16,9%) que pour la grippe (5,8%).

Un nombre plus important de patients a été hospitalisé en soins intensifs et le temps de séjour a été deux fois plus long (15 jours contre 8 pour la grippe). Par ailleurs, si l'on compare la pandémie de la grippe de 2018/2019 et l'actuelle de la COVID-19, le taux d'hospitalisations, est, à ce jour, deux fois plus élevé. Enfin, les facteurs aggravants pour le développement de la maladie sont l'hypertension, le surpoids ou l'obésité, et le diabète.

POURQUOI PERD-ON L'ODORAT ?

Dans le cas de la COVID-19, le virus produit une atteinte de la muqueuse qui tapisse les fosses nasales. L'inflammation bloque les cils olfactifs. Ce symptôme peut être une perte brutale et de durée courte, ou au contraire, de survenue plus tardive ou de durée prolongée.

LES MUTATIONS DU VIRUS LE RENDENT-ILS PLUS DANGEREUX ?

Non, les virus à ARN, comme celui de la grippe ou le VIH, mutent de façon habituelle. En transmettant ses informations et en se multipliant, l'ARN messager produit des copies, lesquelles peuvent comporter des erreurs. C'est ce qu'on appelle les mutations. En analysant tous les contextes épidémiques survenus jusqu'alors, (SARS, MERS-COV), les chercheurs ont remarqué, qu'en l'état actuel, ces mutations atténuent leur virulence. La mutation située au niveau de la protéine Spike du virus de la COVID-19 est particulièrement étudiée.

LE MASQUE EST-IL EFFICACE OU DANGEREUX ?

Le masque reste le meilleur moyen de ralentir l'épidémie, avec la distanciation sanitaire et le lavage des mains. En effet, il protège efficacement des projections des gouttelettes de votre entourage, en extérieur et en intérieur. Ces gouttelettes ne contiennent pas de virus vivant, mais des particules d'ARN viral dont on ne peut pas exclure le rôle dans la transmission de l'épidémie. Par ailleurs, le port du masque n'est pas dangereux. Il n'est en aucun cas responsable ni du manque d'oxygène, ni de la rétention de gaz carbonique. Les masques chirurgicaux sont conçus pour être portés durant des heures sans entraver les capacités respiratoires ou le travail des soignants.

LES TESTS DES LABORATOIRES SONT-ILS FIAIBLES ?

Oui. Il en existe plusieurs types :

> **Le test PCR** (Polymerase Chain Reaction) consiste en une réaction en chaîne qui permet de rechercher le matériel génétique du virus. Il n'existe pas de faux positifs. Il peut être négatif s'il est fait trop tardivement après le début des symptômes.

> **Le test antigénique** (TRA) recherche les protéines du virus. Il est plus rapide et se pratique en pharmacie. S'il est positif, cela signifie que vous avez une charge virale élevée et que vous êtes infecté(e). S'il est négatif, cela ne permet pas d'exclure la présence du virus, mais indique que la charge virale est faible. Il faut donc garder les mêmes règles de prudence.

> **Les tests sérologiques** permettent d'évaluer si vous avez développé des anticorps contre les protéines du virus, et donc, si vous avez été en contact avec celui-ci. Ils utilisent la protéine entière du virus ou la protéine de son spicule, c'est-à-dire la « pointe » qui se trouve à la surface du virus et qui lui sert de « clé d'entrée » dans les cellules. Les anticorps apparaissent 5 à 6 jours après les premiers symptômes et ils ont une activité neutralisante dès 7 à 14 jours. Ces tests sont donc un diagnostic rétrospectif de l'infection. Il est préférable de les réaliser

environ 14 jours après le début des symptômes. Si le test est négatif, cela signifie que le sujet a fabriqué des anticorps qui ont déjà disparu, ou encore que le test a été fait trop tôt. La sérologie ne permet pas de dire si la personne est contagieuse. Seule un test PCR peut le confirmer.

LE VIRUS SE TRANSMET-IL PAR LES ONDES DE RAYONNEMENT DE LA 5G ?

Non, il se transmet d'une personne à l'autre par voie aérienne, via des gouttelettes respiratoires, par contact direct avec des sécrétions biologiques ou par l'intermédiaire d'un objet contaminé. Les ondes 5G n'ont pas d'impact sur le système immunitaire.

LES CHAUVES-SOURIS DOIVENT-ELLES ÊTRE ÉLIMINÉES ?

Non, ces mammifères hébergent un autre coronavirus. Mais une mutation a pu se produire lors du transfert de ce virus vers un autre mammifère, tel que le pangolin ou la civette qui sont consommés par l'homme dans certains pays. Ce sont bien la chasse, la vente et la consommation d'animaux sauvages qui exposent l'homme à ces nouveaux virus.



LES DIFFÉRENTS TYPES DE VACCINS

> L'injection du virus lui-même

C'est le mode de vaccination classique de la grippe depuis 50 ans. Cela nécessite une production à grande échelle du virus, puis son inactivation de manière sûre et durable, puis enfin son injection.

> L'injection de la protéine S du virus

Cette méthode consiste à transmettre le génome du virus - son matériel génétique - et permet sa réplication. Les difficultés sont les mêmes que l'injection du virus : la production à grande échelle puis le transfert sur un adjuvant qui va booster la réponse immunitaire.

> L'introduction de la séquence génétique de la protéine S dans l'organisme

Les cellules de l'organisme vont produire la protéine S et induire une réponse immunitaire. Ces séquences d'ADN codant la protéine S sont introduites via le support d'un virus maîtrisé, connu et inactivé comme un adénovirus ou celui de la rougeole.

> L'introduction d'ARN codant

Au lieu d'introduire le génome de la protéine S, on introduit des séquences d'ARN codant pour la protéine S, assemblés avec des molécules chimiques ou physiques, afin de produire cette protéine, puis les mêmes réactions immunitaires. Ce sont les vaccins proposés aux Français qui conduiront à une immunité de très bonne qualité après la seconde injection.

Alors, faites vous vacciner !



ROBERT ET CLARA SCHUMANN, UN COUPLE ROMANTIQUE

Le 21 janvier, le journaliste Alain Duault animera à Bourg-la-Reine une conférence musicale. Ne manquez pas ce rendez-vous organisé par l'association des Rencontres Littéraires et Artistiques de Sceaux. Clara Schumann, première femme virtuose de l'histoire du piano, et Robert Schumann, compositeur de génie, voici un couple d'un amour absolu et l'une des plus belles histoires d'amour de la musique. Déchirée entre les exigences de sa carrière, les soucis matériels et la folie de son mari, Clara sera la muse de Robert toute sa vie. Le fantasme du double qui hante Robert Schumann trouve en Clara un support idéal : élève, amie, amante, épouse, c'est avant tout un alter ego féminin. Ensemble, ils échangent leurs pensées sur la poésie, la musique, l'art et l'amour, chaque jour, dans l'intimité du foyer comme dans les tournées triomphales, offrant le portrait d'un couple qui, au-delà de la légende, est délibérément moderne.

Vendredi 22 janvier à 14h30, à l'Agoreine

63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Participation : 10 €

Réservation impérative par mail à rlas.sceaux@gmail.com

CONCERT JEUNE PUBLIC LE RETOUR D'ALAIN SCHNEIDER

On l'attendait cet automne, mais le confinement l'a empêché de venir. Si les conditions sanitaires le permettent, Alain Schneider sera sur la scène de l'Agoreine le 13 février prochain, avec son nouveau spectacle « Mundo Pataquès ! ». On y découvrira un prestidigitateur expert en disparition, une danse du trio évoquant le plaisir du contact avec l'autre (le confinement est passé par là !), une autre vision du grand méchant loup, une petite fille légère et sensible, une mer Méditerranée moins bleue qu'il n'y paraît ou encore un Narcisse d'aujourd'hui dont le reflet n'est pas dans l'eau mais sur son smartphone. Auteur et compositeur, Alain Schneider est une figure incontournable du paysage musical jeune public depuis 2002, récompensé par le Grand prix SACEM Jeune Public en 2019. À travers ses textes et ses mélodies, ce « chanteur tout public » sait parler aux enfants de 5 à 75 ans. Dans ses textes, métaphores oniriques, jeux de mots et humour foisonnent, pour le plus grand plaisir des oreilles et des cœurs. À écouter d'urgence !

Samedi 13 février à 20h30

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Achetez vos places en ligne sur sortir.bourg-la-reine.fr ou au guichet du service Événementiel - Mairie annexe, porte D 6, boulevard Carnot.



© D. Pallagás

POCKEMON CREW

SILENCE, ON DANSE !

L'histoire du Pockemon Crew débute en 1996 autour de jeunes passionnés de hip-hop et de danse qui se retrouvent régulièrement pour s'entraîner sur le parvis de l'Opéra National de Lyon. Leur style inimitable en fera, au fil des années, le groupe le plus titré au monde dans le circuit des Battles. Le collectif Pockemon Crew présentera « Silence, on tourne ! » à Bourg-la-Reine le 5 février prochain. Pour ce spectacle, la compagnie a exploré deux mondes qui l'inspirent : le cinéma et l'origine de certains mouvements hip hop. Car à travers le cinéma des années 30 et 40, et certaines comédies musicales de l'époque, on retrouve l'énergie et l'originalité de mouvements typiques de la danse hip hop. Ce spectacle est aussi un clin d'œil à leur ville d'appartenance, Lyon, où les frères Lumière inventèrent le cinéma. Dans des décors et des costumes inspirés des studios cinéma de l'époque, les danseurs vous emmèneront sur des rythmes musicaux variés pour transmettre cette énergie fédératrice présente dans les films et comédies musicales du 7^e art.

Vendredi 5 février à 20h30

À l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal Joffre

Achetez vos places en ligne sur sortir.bourg-la-reine.fr ou au guichet du service Événementiel - Mairie annexe, porte D 6, boulevard Carnot.



© C. Tertrais

FESTIVAL SOCIÉTÉS EN TRANSITION(S)

FESTIVAL SOCIÉTÉS EN TRANSITION

GROS PLAN SUR DES SOLUTIONS INSPIRANTES

Bourg-la-Reine et Sceaux organisent la 5^e édition du Festival Sociétés en transition, du 3 au 7 février. Au programme : huit films, dont un spécial jeune public, deux tables rondes, mais aussi des animations inédites dont une matinée dédiée au zéro déchet et au *upcycling*, ainsi qu'une balade urbaine ! Cette année, une attention particulière sera portée au regard des jeunes sur les problématiques environnementales et sociétales.

À L'AUDITORIUM DU CONSERVATOIRE DE BOURG-LA-REINE

> Samedi 6 février à 20h : *The Great green wall*

De Jared P. Scott (2020 - 1h32 - VO)

The Great green wall est le projet ambitieux de faire pousser un mur d'arbres de 8 000 km s'étendant du Sénégal à l'Éthiopie pour lutter contre la désertification due au changement climatique, mais également prévenir les migrations massives qui en découlent. La musicienne malienne Inna Modja nous accompagne dans ce voyage musico-écologique le long de cette grande muraille verte et nous aide à comprendre cet enjeu mondial !

> Dimanche 7 février à 11h : *2040*

De Damon Gameau (2020 - 1h33 - VO)

À quoi pourrait ressembler le futur de nos enfants en 2040 si nous adoptions simplement des solutions déjà disponibles pour le traitement de la nourriture, de l'énergie et de l'éducation ? En parcourant le monde et en s'appuyant sur des experts et des découvertes concrètes, Damon Gameau nous projette dans le futur pour la sauvegarde de la planète.

AU TRIANON DE SCEAUX

> Mercredi 3 février à 14h30 : *Le Cristal magique* (2019 - 1h29)

Dès 6 ans.

> Vendredi 5 février : *Douce France* en avant-première

De Geoffrey Couanon (2020 - 1h35)

- 14h30 : séance réservée aux collégiens, lycéens et étudiants.
- 16h15 : table ronde animée par les étudiants de l'IUT de Sceaux en présence des jeunes acteurs du film.
- 18h : séance tout public

> Vendredi 5 février à 20h30 : *Cargo, la face cachée du fret.*

De Denis Delestrac (2016 - 1h)

> Samedi 6 février 14 h30 : *Le feu sacré.*

De Eric Guéret (2020 - 1h33)

- 16h : table ronde sur le thème « Industrie et environnement : un mariage de raison ou contre nature ? ». Cette année, nous nous retrouverons en 2049 avec des jeunes, des experts et des entrepreneurs.
- 18h : Rouge. De Farid Bentoumi (2020 - 1h28). Sélection officielle, Festival de Cannes 2020

> Dimanche 7 février à 14h30 : *Tout s'accélère.*

De Gilles Vernet (2016 - 1h23)

Si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue du Festival en présentiel, vous pourrez découvrir les films et tables rondes en ligne sur la plateforme 25^e heure et les animations Zéro déchet et upcycling via des liens dédiés.

LES AUTRES TEMPS FORTS

> Mercredi 3 février à 16h

Heure du conte spéciale Développement durable à la Bibliothèque de Sceaux

> Samedi 6 février de 9h30 à 15h30

Animations Zéro déchet et upcycling à l'ancienne mairie de Sceaux
Venez rencontrer les « transitionneurs » de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

> Dimanche 7 février

Balade urbaine à vélo autour des lieux de la transition de Bourg-la-Reine et Sceaux.

Tarifs, renseignements et accès aux événements en ligne : www.bourg-la-reine.fr - Service Développement durable : 01 79 71 43 20
www.sceaux.fr - 01 41 13 33 00

Selon l'évolution du contexte sanitaire, ces manifestations sont susceptibles d'être annulées ou reportées.

Les Réginaburgiens à l'honneur

En décembre dernier, Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine, a remis la médaille de la Ville à plusieurs Réginaburgiens qui s'investissent, chacun à leur manière, dans la vie locale. La Ville a choisi cette année celles et ceux qui se sont distingués pour leurs actions bénévoles en faveur de la solidarité locale et de la lutte contre la Covid-19. Découvrez leurs portraits.



Patrick Donath, Maire de Bourg-la-Reine

Cette année, au regard du contexte sanitaire, nous ne pouvons pas organiser de cérémonie pour les vœux. Je tenais cependant à maintenir la remise des médailles aux Réginaburgiens méritants. Toutes et tous ont en commun ce souci d'aider, de donner du temps et de l'énergie pour les autres. Je les en remercie chaleureusement car leurs parcours, leurs engagements et leurs actions sont autant d'exemples inspirants de solidarité.

Charles Gazan 25 ans au service des familles

Ancien ingénieur agronome, Charles Gazan s'installe avec sa femme à Bourg-la-Reine en 1963. Peu de temps après leur arrivée, ils s'engagent tous deux dans différentes associations, comme l'Association générale des familles (AGF) dont Monsieur Gazan devient le président en 1973. Une responsabilité qu'il endosse jusqu'en octobre 2020 lorsqu'il passe le flambeau à son successeur, Jacques Yvars.

De ses 25 années à la tête de l'AGF, Charles Gazan retient le sentiment « *d'avoir été utile à de nombreux habitants notamment en période Covid* » et « *la bonne ambiance qui règne au sein de l'association* ». Grâce à son engagement sans faille et à celui de l'ensemble des bénévoles, l'AGF a ainsi développé, tout au long de ces années, de nombreuses actions en faveur des familles réginaburgiennes et des communes avoisinantes : des bourses aux vêtements à la location de matériel de puériculture, en passant par la ludothèque ou le Relais alimentaire qui a joué un rôle actif durant le confinement pour répondre aux besoins des familles en difficulté.

Malgré son départ, Charles Gazan, qui vit à présent à Sceaux - « *mais à la limite de Bourg-la-Reine* », précise-t-il - garde un pied à l'AGF en tant que président d'honneur et reste « *toujours prêt à apporter son aide à celles et ceux qui en ont besoin* ».





Michèle Houéry La solidarité de fil en aiguille

Comme sa mère et sa grand-mère avant elle, Michèle Houéry se passionne pour la couture depuis qu'elle est adolescente. Cette Réginauburgienne à la retraite aime aussi consacrer son temps libre aux autres. Bénévole pour le Secours catholique, elle fait du soutien scolaire et anime un atelier de couture au sein du Gafib, une épicerie solidaire qui propose des denrées à prix bas aux familles en difficulté.

C'est donc tout naturellement qu'elle a répondu à l'appel à bénévoles lancé par la Ville durant le premier confinement pour confectionner des masques artisanaux face à la pénurie de matériel de protection. Durant près de deux mois, Michèle Houéry a piloté l'atelier de fabrication installé à l'espace Dolto. Elle n'a d'ailleurs pas hésité à mobiliser son réseau d'amies pour participer à cette aventure solidaire. Ensemble, machines à coudre, tissus et élastiques en main, la douzaine de bénévoles a réalisé près de 2 000 masques destinés notamment aux enfants des écoles de Bourg-la-Reine et aux agents municipaux en contact direct avec le public. De cette expérience, la couturière au grand cœur retient le « plaisir d'avoir été utile » et « d'avoir fait de nouvelles rencontres ». Une belle illustration de la générosité de Michèle Houéry qui a également prêté main forte aux bénévoles du Coup de fil solidaire réactivé par la Ville durant le deuxième confinement.

Grégoire Bourdaud De Bourg-la-Reine à Yanking

Directeur de l'Intermarché de Bourg-la-Reine, Grégoire Bourdaud a toujours eu le goût des voyages. Il y a deux ans, ce Réginauburgien s'est lancé dans un projet d'ampleur : représenter la France au Salon international d'horticulture qui s'est tenu du 25 avril au 7 octobre 2019 à Yanking, un district de Pékin, en Chine, avec lequel Bourg-la-Reine a signé une charte de l'amitié.

Rencontre avec les officiels chinois, suivi des travaux en lien avec l'architecte, recherche des financements, développement de partenariats avec les entreprises présentes à l'exposition... Avec sa femme Sonia, et le soutien d'Irena Clisson-Rusek, conseillère municipale de Bourg-la-Reine, Grégoire Bourdaud multiplie les voyages entre la France et la Chine et travaille d'arrache-pied pour monter un pavillon aux couleurs de la France. Un an après le lancement du projet, le pavillon français de 300m² est fin prêt à recevoir les 1,4 millions de visiteurs qui ont pu découvrir le savoir-faire d'entreprises françaises. « Ce n'était pas de tout repos mais ce fut une aventure humaine extraordinaire ! », explique le commerçant qui est fier d'avoir représenté Bourg-la-Reine. Une ville où il a « beaucoup de plaisir à vivre et travailler » et où il aime s'investir en tant que commerçant et citoyen. Membre de l'ARCIA, il a également fait don de 4 000 masques pour les enfants des écoles de Bourg-la-Reine.





Ophélie La Porte Agir en faveur des sans-abris

Face à la précarité qui s'est accentuée pour les sans-abris lors du premier confinement, Ophélie La Porte, 30 ans, Réginauburgienne depuis 2015, décide de mettre en place une collecte de produits hygiéniques dans son immeuble afin de les distribuer par la suite. Une opération qui s'est ensuite étendue à l'échelle du quartier, puis de la ville. *« De par sa dimension, Bourg-la-Reine a le potentiel de maintenir du lien social entre les habitants, les commerçants et les personnes les plus fragiles »* explique-t-elle.

La grande générosité des Réginauburgiens et des commerçants lui a permis de fournir brosses à dents, dentifrices, mouchoirs, savons ou encore protections hygiéniques aux personnes dans le besoin. Ces kits distribués par ses soins avec l'aide des associations La Cloche et La Chorba, sont aussi remis à la Croix Rouge et l'association Auxilia. *« Sans l'aide des travailleurs sociaux et des organisations de terrain (qui mènent ce combat plus de 35 heures par semaine), mais aussi des habitants et des commerçants, mon action n'aurait pas porté ses fruits de cette manière-là »,* précise Ophélie qui souhaite remercier toutes les personnes qui ont mené, et mènent encore, cette action solidaire.

Devenue coordinatrice du programme "réaction" de l'association Make Sense, elle reste, elle-même, déterminée à poursuivre ses actions visant à aider les personnes en situation de grande précarité.

Aurélien Delrieu Maker improvisé de Visière solidaire.org

Décorateur, Aurélien Delrieu, 39 ans, crée des des décors, de la signalétique et des objets de décoration dans son atelier installé à Bourg-la-Reine depuis 2 ans. Lors du premier confinement, les masques de protection faisant défaut, il s'est lancé bénévolement avec sa compagne dans la production de visières. Muni des modes d'emploi mis à disposition par la communauté des makers, Aurélien Delrieu a expérimenté l'impression 3D de fixations plastiques. Ses prototypes testés auprès de son cercle familial et d'amis, il est mis en relation avec le service Développement durable de la Ville. Générée par des énergies positives, une organisation s'est alors mise en place : recensement des besoins par la mairie (soignants, personnels des EHPAD, services techniques, enseignants et animateurs accueillant les enfants de soignants), négociation d'achat de fournitures par d'autres bénévoles du 92 de l'association, impression, assemblage et livraison des visières aux bénéficiaires sur la Ville par notre binôme. Réginauburgien depuis quatre générations, Aurélien Delrieu est soucieux de rappeler qu'il n'est *« qu'un maillon parmi d'autres de cette chaîne. Face à la pénurie de matériels, les habitants ont aussi pris part à cet élan en déposant élastiques, rubans ou encore feuilles plastique auprès de la Police municipale »*.





Yvon Bellec Un Breton engagé au bout du fil

À bientôt 70 ans, Yvon Bellec, natif de Pontivy, dans le Morbihan, et Réginauburgien depuis 1981, fourmillé de projets : voyage dans la région du Kerala en Inde en février 2020, préparation d'un périple en Arménie pour fin 2021, passion pour les mégalithes... Impliqué dans l'association du quartier Bellevue où il vit, Yvon Bellec s'est aussi investi pour le Coup de fil solidaire mis en place par le CCAS lors du premier confinement et reconduit lors du second.

Aux côtés de 12 autres bénévoles, de 17 à 70 ans et plus, il a eu pour mission d'entretenir un contact téléphonique régulier avec 330 Réginauburgiens de plus de 72 ans. « *La bonne surprise a été de constater qu'une solidarité de voisinage s'était spontanément mise en place et que les familles étaient présentes pour la majorité des seniors recensés par le CCAS ou ayant complété le courrier de la Mairie* », souligne notre bénévole. « Si le premier confinement a été un véritable choc, nous avons ressenti une forme d'habitude et donc moins d'attente lors du second ». La question qui anime Yvon Bellec aujourd'hui : « *Comment faire pour continuer à tisser ces liens quand la vie 'normale' reprendra son cours ?* »



La famille Labouret Partition familiale

Dans la famille Labouret, les enfants ont l'oreille musicale. Siméon, l'aîné de la fratrie, joue du violon, Ysé de la clarinette, et Esther du piano. Apolline a choisi le violoncelle et Colombe, la trompette. Pendant le confinement du printemps dernier, ils ont donné chaque soir un concert depuis le balcon de l'appartement familial. « *On a commencé par jouer L'Hymne européen, Bella ciao le soir suivant, puis on a continué* » expliquent-ils. Opéra, musiques de films, rock et classiques ont ainsi rythmé les soirées du voisinage après les applaudissements de 20h, et ce durant 53 jours d'affilée !

Au fil des semaines, leur prestation quotidienne s'est organisée : mercredi en chansons avec les voisins comme choristes, tests musicaux, vidéos des concerts pour les grands-parents confinés... « *Ça nous faisait plaisir de faire plaisir pendant cette période sans activités culturelles. Et pour plaire à tous, nous avons joué des répertoires très variés.* »

Avec des arrangements à écrire pour chaque instrument, et jusqu'à 1h30 de répétition par jour, cette initiative très appréciée leur a demandé beaucoup d'investissement. « *Cette expérience a aussi été enrichissante pour notre famille : nous avons appris à jouer ensemble, à rester concentrés, à échanger des conseils, et finalement, nous avons tous progressé.* » Une belle aventure menée tambour battant, de 9 à 19 ans.

VENTE-ACHAT
LOCATION-GESTION
PROMOTION
EXPERTISE IMMOBILIÈRE



IMMO 3 rue raven
Bourg-la-Reine
CONDORCET 01.41.13.75.50

Changez votre image de l'immobilier



GENERALE DES SERVICES

Agence de services aux particuliers



Ménage - Repassage



Jardinage



Garde d'enfants
Soutien scolaire



Petit Bricolage



Votre agence Hauts-de-Seine Sud

28 rue de Fontenay - 92340 - Bourg-la-Reine

Tél : 01 45 46 98 06

sud92@gdservices.fr

www.generalodosservices.com



N° Vert 0800 77 77 00

Appel gratuit du lundi au vendredi



CITEOS

Au cœur des villes

Éclairage de la ville

Mobilité urbaine

Sécurisation de l'espace public

Citeos à Bagneux

18 av. du Général de Gaulle - 92220 Bagneux
bagneux@citeos.com - Tél : 01 58 07 92 00



fca

écoréha
La réhabilitation éco-citoyenne



ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...



MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

Sceaux

fcaweb.fr

01 41 87 08 25



Entreprise
MERIBAT
Rénovation
tout corps d'état

ÉLECTRICITÉ **PEINTURE**
PLOMBERIE **ISOLATION**

Devis gratuit + Projets 3D
Techniciens qualifiés
Assurance décennale

AGENCE BOURG-LA-REINE
31, rue Jean Mermoz

01 45 47 10 36

www.meribat-renovation.fr

FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS



- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif
MaPrimeRénov'
(aide à la rénovation énergétique)



Expert rénovateur
K-LINE

Garantie
20 ANS **PRODUIT K-LINE**

Devis gratuit en 48h : **01 69 53 19 70**
4 agences pour vous servir en Île-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e

ASO ASSOCIATION
SAOUCITE QUALITE
Membre agréé



APPRENTIS SECOURISTES

Apprendre à nos enfants et citoyens de demain les bons réflexes face à une situation d'urgence, peut sauver des vies. C'était l'objectif de l'atelier de secourisme organisé à l'accueil de loisirs Pierre Loti et République, le 9 décembre dernier. Encadrés par un formateur diplômé et deux animateurs de l'accueil de loisirs, les 25 participants, âgés de 9 à 10 ans, ont été initiés aux gestes de premiers secours à travers des mises en situation pratiques et adaptées à leur âge : stopper une hémorragie, soulager une brûlure ou porter secours à une personne évanouie...

Une journée de formation qui a beaucoup plu aux secouristes en herbe qui sont repartis avec un livret résumant les procédures présentées.

CONSEIL DES JEUNES CITOYENS PORTEZ-VOUS CANDIDAT(E) !



Le Conseil des Jeunes Citoyens (CJC) est constitué de jeunes Réginaburgiens désireux de s'engager dans la vie de la commune et de mener des projets dans des domaines aussi variés que l'environnement, la culture, la solidarité, les sports ou les loisirs. Lieu de l'apprentissage et de la citoyenneté, le CJC vise à créer du lien entre les jeunes et la Ville. Celle-ci lance un appel à candidatures pour le mandat 2020-2021 auprès des jeunes en classe de la 4^e à la terminale.

Les candidats intéressés peuvent postuler jusqu'au dimanche 24 janvier en transmettant une lettre de motivation à l'adresse cjc@bourg-la-reine.fr. Après une période de sélection, l'installation au sein du CJC se fera le 6 février.

Renseignements auprès du service Jeunesse et sport :

01 79 71 42 42



ÇA FOURMILLE À L'ÉCOLE LES BAS-COQUARTS !

Durant trois mois, des élèves de petite section de maternelle de l'école des Bas-Coquarts se sont penchés sur la vie des fourmis. Ils ont pu les observer manger, travailler et s'organiser autour de la reine, grâce à la fourmilière installée dans la classe. Un projet éducatif qui a su éveiller la curiosité des enfants : ils ont pris soin des petites bêtes en leur donnant à manger et à boire tous les vendredis, et ont également pu les observer de près avec un microscope.

Des élèves de moyenne section, quant à eux, suivent, cette année, la vie de plusieurs phasmes installés dans un terrarium : éclosion des œufs, nourriture, vie en société... Une manière ludique et pédagogique de sensibiliser les écoliers au vivant, aussi minuscule soit-il !



Le CAEL en travaux rue des Rosiers

CES TRAVAUX QUI AMÉLIORENT NOTRE QUOTIDIEN

> **Construction du futur CAEL rue des Rosiers** : les travaux des lots techniques (électricité, plomberie, chauffage, ventilation) et de second œuvre (cloisons/faux-plafonds, peinture, menuiserie intérieure) sont en cours. La date de fin de chantier a été décalée à juin 2021 suite aux difficultés liées à la crise sanitaire et au dépôt de bilan de l'entreprise de menuiserie bois (parquet, revêtement bois, portes, etc...).

> **Boulevard du Maréchal Joffre, entre la rue de Fontenay et la place de la Libération** : travaux de qualification en boulevard urbain sécurisé, convivial et qualitatif par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. Travaux de novembre 2020 à mars 2022.

1^{re} phase : partie Sud de la place de la Gare côté impair,

2^e phase : partie Sud de la place de la Gare côté pair,

3^e phase : partie Nord de la place de la Gare côté impair,

4^e phase : partie Nord de la place de la Gare côté pair.

> **Enfouissement des réseaux aériens** : les travaux sont terminés dans la rue Pierre Langlade et rue Auboin et se terminent dans les rues Varengue et Geoges Bizet.

> **Rue Auboin** : la Ville a interrogé les concessionnaires (GRDF, VSGP pour l'assainissement, VEOLIA pour l'eau) afin de connaître l'état des réseaux. Suivant leurs réponses, des travaux seront planifiés en 2021 avant de procéder au réaménagement complet de la rue à cette issue.

> **Rue du Château** : l'enfouissement des réseaux aériens a démarré mi-octobre. La dernière phase des travaux de réaménagement devrait commencer avant l'été 2021.

> **Rue Pierre Langlade** : les travaux d'enfouissement sont terminés, la rénovation du réseau d'adduction d'eau aura lieu début 2021 et les travaux d'assainissement se poursuivront au printemps. Un projet de rénovation globale de la rue sera mis en œuvre à cette issue.

> **Rue Cécile Vallet** : les travaux d'assainissement ont démarré mi-août pour une durée de 6 mois environ.

> **Rues Charles Péguy et Clos Saint-Cyr** : le renouvellement d'une canalisation d'eau potable est terminé. Les travaux d'enfouissement ont démarré fin octobre pour une durée de 5 mois environ.

> **Rue Pierre Loti** : La rénovation du réseau d'adduction d'eau potable est terminée.

> **Tennis couverts** : la rénovation de la peinture et des parquets des terrains de squash sont en cours.

> **Stade Charpentier** : création d'un espace bouliste avec club house.

> **Gymnase Carnot** : remplacement des éclairages de la salle par des projecteurs Leds.

Travaux réalisés par la Préfecture de Paris :

> **Caserne des pompiers du boulevard Carnot** : les travaux de gros-œuvre du bâtiment du côté boulevard Carnot se poursuivent.

Travaux réalisés par Hauts-de-Seine Habitat :

> **12, place de la Gare** : pose d'un chapeau et d'une grille sur une aération en toiture, afin d'éviter des écoulements d'eau de pluie et le passage d'oiseaux, courant décembre.

> **12 et 14, place de la Gare** : rénovation des secondes portes de hall (électronique et serrurerie) courant janvier 2021.

> **Résidence Lafayette, square Brissot et square Wilberforce** : une campagne de dératissage a été effectuée début décembre dans les parties communes.

> **Plantation de pieds d'arbres et de quelques îlots** avec des arbustes et des vivaces, dans la zone se situant entre la rue de Bièvre et la rue Aristide Briand .

> **Plantation de pieds d'arbres et de quelques îlots** avec des arbustes et des vivaces et des bulbes (sédum , liriopie, erigeron, aster ,gaura) en amont de la place de la Libération et à l'angle du boulevard Carnot.

> **Désherbage du cimetière.**

> **Plantation d'arbres dans le square Colbert.**

BIENVENUE AU B²



Bastien et Benoît ont repris le commerce du 65 boulevard Joffre et l'ont appelé B² en référence à leur prénom respectif.

Bastien a longtemps travaillé comme grossiste pour de grands noms de la cuisine française, ce qui l'a amené à rencontrer Benoît, pâtissier de métier. Ensemble, ils ont décidé d'ouvrir cette boutique. Ils en possèdent déjà une sur Boulogne-Billancourt. C'est d'ailleurs là-bas qu'ils fabriquent leurs pâtisseries faites maison, ainsi que que leur pain et viennoiserie, pour ensuite les amener à Bourg-la-Reine.

Ils ont gardé les deux vendeuses, Charlotte et Anaïs, dont ils louent le travail et le bon accueil du client.

65, boulevard du Maréchal Joffre

Ouverture du lundi au vendredi, de 7h à 21h et le samedi de 8h à 20h.

SUR LE MARCHÉ



Jerôme Benhamou et sa compagne, nouveaux maraîchers installés sur le marché de Bourg-la-Reine, vous proposent des fruits et légumes de qualité. Jérôme, auparavant acheteur pour un marchand de fruits et légumes, est dans le métier depuis plusieurs années. Ensemble, ils sauront vous recevoir et vous conseiller au mieux.



INSTITUT ÉVANESCENCE

Installé depuis plus de 11 ans à Bourg-la-Reine, l'institut de beauté Evanescence vous propose tous types de soins : soins du corps et du visage avec des produits de la marque Thalgo, mais aussi manucure, beauté des pieds et vernis permanent avec des produits de la marque OPI, et épilations. Venez découvrir un univers à part où s'harmonisent, dans un décor chaleureux, la beauté et le bien-être.

Élodie et Cindy seront heureuses de vous accueillir pour un moment rien qu'à vous.

2, avenue du Château

Ouverture du mardi au vendredi de 10h à 19h, sauf le jeudi jusqu'à 20h et le samedi de 9h30 à 17h30

01 47 02 05 79 - <http://institut-evanescence.info>

Facebook : Evanescence.blr - Instagram : Evanescencebylodissence

COMMERÇANTS : TOUS EN LIGNE !

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine et la Ville, se mobilise face aux difficultés rencontrées par les commerces dans le cadre de la crise sanitaire. C'est ainsi qu'un accompagnement à la digitalisation numérique est proposé aux commerçants. Il leur permettra de développer leur activité économique en ligne avec, en particulier, la mise en place d'un Click & Collect et de vente à distance.

Pour cela, des diagnostics digitaux personnalisés, des formations en ligne et des ateliers vont être proposés. Une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 000 € permettra également de contribuer au coût de digitalisation des commerces. Cette dernière viendra en complément du chèque numérique attribué par la Région Île-de-France.

En complément de ces démarches, la campagne d'appels « SOS Numérique commerçants » est également en cours. Son but est d'identifier les commerces fermés, de relever leurs besoins urgents et leur souhait de présence numérique.

Afin de bénéficier de ces différents dispositifs, contactez dès à présent :

> la Direction du développement économique de Vallée Sud – Grand Paris :

Tél. : 01 86 63 14 92 / E-mail : economie@valleesud.fr

> le référent commerce de Bourg-la-Reine, Vincent Rouzaud :

01 79 71 43 24 ou 06 31 33 09 41

vincent.rouzaud@bourg-la-reine.fr

AFM TÉLÉTHON

LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



BOURG-LA-REINE PARTICIPE AU TÉLÉTHON

Faites vos dons sur la plateforme

<https://soutenir.afm-telethon.fr/donner/bourg-la-reine-telethon>

jusqu'au 31 janvier 2021.

Nous comptons sur vous.



maison
Molière

« Une maison comme chez soi. »

- Résidence édifiée au sein d'une maison bourgeoise datant de 1870
- Cadre de vie raffiné et chaleureux offrant proximité et convivialité
- Quartier résidentiel, accessible en transport en commun
- Proximité du centre-ville
- Capacité d'accueil de 47 résidents, en chambres individuelles et doubles
- 30 professionnels à votre service pour assurer la prise en charge des résidents
- Repas confectionnés sur place à partir de produits de saison
- Animations et activités variées
- Terrasses et jardins

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
(EHPAD)

26 boulevard Carnot - 92340 Bourg-la-Reine

Tél. 01 46 63 08 28 - administration-moliere@mapad-sante.com

GALÉ IMMOBILIER

78, bd du Maréchal Joffre - 92340 BOURG-LA-REINE

contact@galeimmobilier.com - 01 46 61 27 97



**ESTIMATION GRATUITE
DE VOTRE BIEN SOUS 48H**

www.galeimmobilier.com

Eric Reiff



ARTISAN PEINTRE
depuis 1995

- Peinture intérieure / extérieure
- Dégâts des eaux

TRAVAIL SOIGNÉ D'ARTISAN

27, av. Galois - 92340 BOURG-LA-REINE

eric.reiff-artisan.peintre@bbox.fr

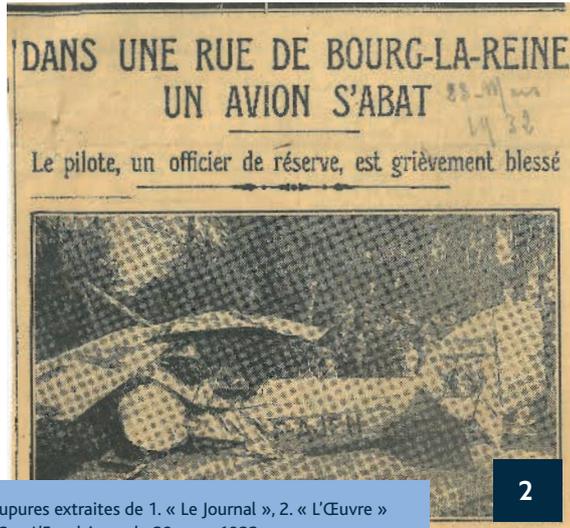
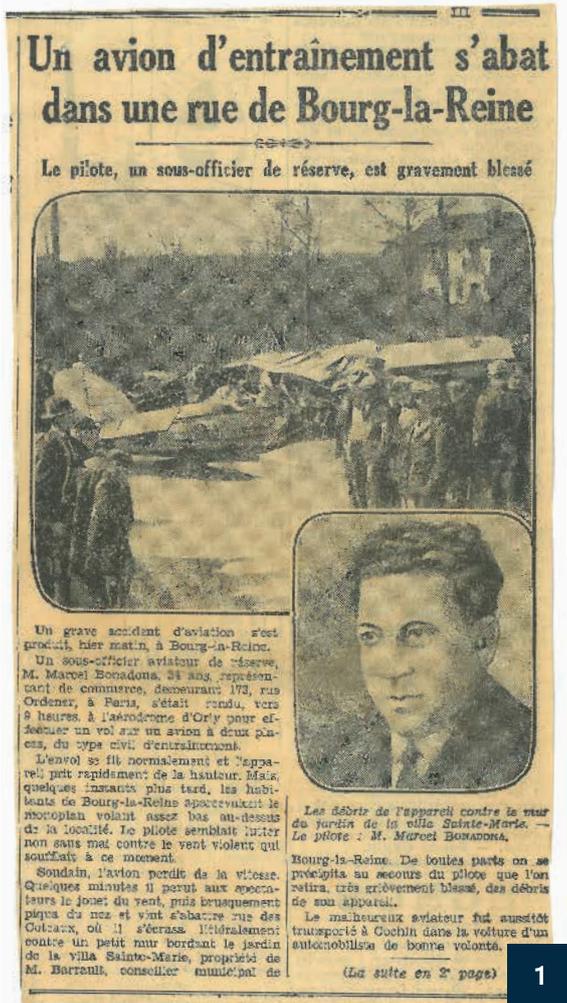
06 09 44 56 60 - 01 46 64 43 73



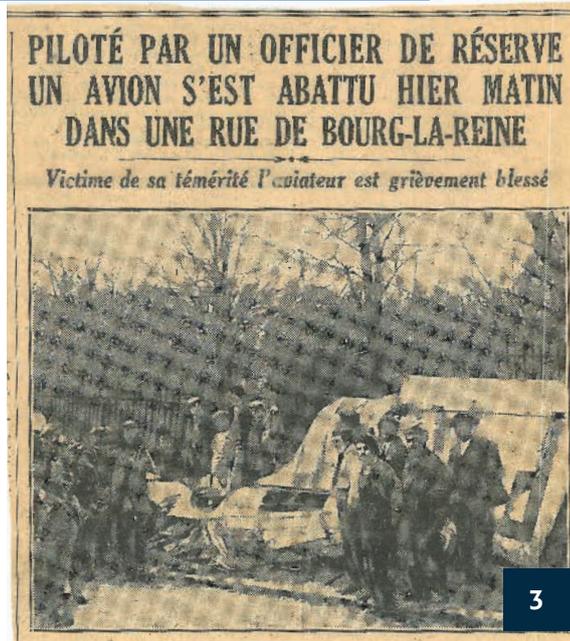
Charte Qualité
depuis 2004

DES AVIONS DANS LA VILLE

En se plongeant dans des documents conservés dans sa maison familiale, des articles de presse datés de 1932 attirent l'attention d'un de nos lecteurs. Bourg-la-Reine est à la Une : un avion s'est abattu dans une rue de la ville.



Coupages extraites de 1. « Le Journal », 2. « L'Œuvre » et 3. « L'Excelsior » du 29 mars 1932



Consciencieusement découpées, les coupures retrouvées sont issues de plusieurs quotidiens nationaux relatant ce fait divers tragique. La raison de cette attention est sans doute la localisation de l'accident, tout près de l'habitation de notre lecteur, rue De Dineur !

D'après les témoignages des habitants, « Le Petit Parisien » publie ces précisions : « Les passants regardaient avec inquiétude l'avion bleuâtre évoluer au dessus de la voie ferrée de Paris à Sceaux. Cet avion décrivait des cercles, des huit, et son éloignement du sol semblait de plus en plus décroître. Soudain, il parut aux spectateurs qu'ils n'entendaient plus le bruit du moteur. À ce moment, ils eurent l'impression que le pilote, qui était en train de faire un virage, allait tenter un rétablissement. Il devenait évident que l'aviateur allait atterrir en pleine ville de Bourg-la-Reine. Évitant de justesse la cime des arbres et les fils téléphoniques, l'avion, en effet, comme à bout de course, arriva dans l'axe de la rue des Coteaux ».

Le journaliste ajoute : « Il est à noter que les accidents d'aviation sont relativement fréquents dans cette région » citant un événement qui eut lieu devant la mairie de Montrouge en 1921... mais sans évoquer un autre accident qui avait touché Bourg-la-Reine en juillet 1924 et que notre lecteur a retrouvé en effectuant des recherches.



Extrait du journal « L'Excelsior » du 31 juillet 1924



LE CAEL EN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Le CAEL, en tant que Centre social, poursuit ses activités de soutien à la parentalité sur place :

> **Le Jardin des Mots** : un moment de partage et de découverte du français pour les mamans et leurs enfants de moins de 4 ans. Animé par Sophie, référente famille, et Lisa, coordinatrice des ateliers socio-linguistiques, assistées d'Annick, bénévole, et de Bérénice, volontaire en service civique.

Les mardis et vendredis matins de 10h à 11h30 - 6 Villa Maurice

> **Le « Blabla crochet »** : un groupe de parole entre parents autour d'une initiation au crochet.

Les vendredis après-midis de 14h à 16h - 6 Villa Maurice

> **La Passerelle** : Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) pour les enfants de moins de 4 ans et leurs parents ou grands-parents.

Les jeudis de 14h30 à 17h30 au Relais Assistantes Maternelles 18 avenue de Montrouge

> **Les loisirs en famille** : une semaine d'activités organisée pendant les vacances scolaires. **Rendez-vous du 17 au 24 février 2021**

Renseignements et inscriptions auprès de l'accueil du CAEL : accueil@caelmjc.com - 01 46 63 76 96 ou de Sophie Linard, référente familles : sophie.linard@caelmjc.com 01 46 63 85 26

HOMMAGE DU CAEL À DOMINIQUE BLONDEL



Nous sommes tristes de vous annoncer le décès de Madame Dominique Blondel (à gauche sur la photo).

Elle a fait longtemps partie de notre conseil d'administration et a toujours été proche et enthousiaste pour soutenir les valeurs portées par notre maison MJC- centre social.

Bénévole engagée, elle a été très présente dans le cadre des activités sociales de l'association et pour aider à l'organisation des grandes manifestations du CAEL.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Le CAEL

L'ASBR DIT MERCI À SES BÉNÉVOLES

Une association n'est rien sans ses bénévoles. En ces temps de pandémie, leur engagement est difficile. C'est pourquoi l'ASBR tient à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que l'association sportive puisse exister et fonctionner.

Alors, merci à celles et ceux qui gèrent les inscriptions, renseignent les adhérents, encadrent gratuitement les cours, rédigent les textes qui font connaître l'ASBR dans le *BLR magazine* et sur le site www.asbr92.fr. Merci également aux bénévoles qui participent à l'organisation des tournois tout au long de l'année, qui recherchent des financements ou encore qui organisent des stages, des séjours, etc.

Si vous aussi, vous souhaitez faire partie des bénévoles, contactez l'association qui vous proposera une mission en fonction de vos envies et de vos disponibilités.

Renseignements : secretariat@asbr92.fr
01 46 31 74 41

VOYAGEZ SUR GRAND ÉCRAN

À travers leurs films, les cinéastes d'Altair Conférences vous présentent les pays et régions dans lesquels ils ont bien souvent vécu. Prochaines séances sous réserve de la levée des mesures sanitaires actuelles.

Jeudi 14 janvier

Le Mékong, au fil d'un fleuve mythique

Le Mékong prend sa source au nord du Tibet et traverse six pays : la Chine, le Myanmar, la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et enfin le Vietnam. Durant trois ans, par tous les moyens de locomotion, Philippe Jacq est parti à la rencontre de ce fleuve mythique et a partagé la vie quotidienne des populations. La province du Yunnan, les ethnies montagnardes, le Triangle d'Or, Luang Prabang, les 4000 îles, la cité d'Angkor, le delta du Mékong... autant de thèmes abordés dans ce film profondément humain. Face aux problèmes écologiques engendrés par sa récente exploitation hydroélectrique, le Mékong n'est plus un long fleuve tranquille... c'est un fleuve en sursis !

Jeudi 4 février

Kirghizstan, des chevaux et des hommes

Une terre grande comme un tiers de la France et dont 40 % du territoire se situe à plus de 3000 mètres d'altitude... c'est le Kirghizstan ! De ce pays si discret à l'échelle internationale, Vincent Robinot, spécialiste de l'Asie Centrale, ne connaissait que le nom. Et pourtant, à la croisée des Routes de la Soie, son histoire est grande : cette terre fut au carrefour des empires chinois, arabe, mongol, perse, ottoman et soviétique. Une terre dominée par les pics enneigés des Montagnes Célestes, sur laquelle, à pied ou à cheval, ce jeune réalisateur rencontre les kirghizes et nous plonge dans leurs rites et coutumes préservés, où le cheval est roi. Au fil de sa chevauchée, portes et montagnes s'ouvrent et dévoilent leurs beautés...



Séances à 14h30 à l'Agoreine - 63 bis, boulevard du Maréchal-Joffre

Vente des billets à l'Office de Tourisme (1, boulevard Carnot) ou sur place 30 min avant la séance

Renseignements : 01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr - Le site : www.bourglareine-tourisme.fr

La page Facebook : facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reine



COLLECTE ALIMENTAIRE

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Du 27 au 29 novembre 2020, la Banque alimentaire, en partenariat avec la Croix-Rouge de Bourg-la-Reine, a organisé une collecte alimentaire dans les supermarchés de la ville (Carrefour Market, Intermarché, Monoprix et Franprix) pour venir en aide à ceux et celles qui sont dans le besoin.

L'opération a rencontré un franc succès puisque nous avons pu récolter 670 cartons des denrées, c'est plus que l'année dernière ! Nous tenons à remercier les Réginaburgiens qui ont été nombreux à faire des dons, ainsi que les 70 bénévoles qui ont assuré la collecte dans les supermarchés. Sans compter les équipes de la Croix-rouge qui ont pris le relais à Intermarché et Franprix le dimanche matin. Et une mention spéciale aux chauffeurs de la mairie qui nous ont prêté main forte, avec un dévouement total. Merci à toutes et à tous !

L'équipe de la Banque alimentaire

CONCOURS DE POÉSIE POUR LES ENFANTS

L'association « Les Rencontres Poétiques de Bourg-la-Reine » lance son 24^e concours intercommunal de poésie destiné aux enfants. En 2020, celui-ci avait rencontré un franc succès avec 170 poèmes rédigés individuellement ou dans le cadre scolaire ! Enfants de 8 à 11 ans, il vous suffit de rédiger un ou plusieurs poèmes, illustrés si vous le souhaitez, et de les envoyer avant le 1^{er} mars 2021.

N'oubliez pas de préciser votre nom, prénom, date de naissance, classe, adresse, téléphone et éventuellement une adresse mail. Les meilleurs poèmes seront récompensés, affichés dans la ville et rassemblés dans un recueil. Alors, laissez votre imaginaire parler et à vos stylos !

Poèmes à envoyer à Françoise Trécourt -37 rue Oger à Bourg-la-Reine
01 46 65 31 81 - trecourt.chika@wanadoo.fr

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



TELETHON • FR
le don en Ligne

TÉLÉTHON

FAÏTES VOS DONNS JUSQU'AU 31 JANVIER !

« TropFort », c'est le thème l'édition 2020 du Téléthon, en écho à la force des familles et des malades qui livrent chaque jour un combat contre la maladie, à celle des chercheurs qui persévèrent sans relâche pour mettre au point des traitements.

L'AFM Téléthon, c'est un soutien à 33 essais thérapeutiques qui s'appuient sur des biothérapies innovantes : thérapie génique ou cellulaire. L'enjeu est de démontrer l'efficacité de ces thérapeutiques pour les maladies neuromusculaires, mais aussi pour des maladies génétiques rares. Jusqu'au 31 janvier 2021, la plateforme de dons de Bourg-La-Reine reste ouverte pour faire grimper le compteur du Téléthon. Continuons à faire avancer la recherche, à poursuivre les programmes et les essais en cours, à aider les malades et leur famille. Nous savons que nous pouvons compter sur les Réginaburgiens !

<https://soutenir.afm-telethon.fr/donner/bourg-la-reine-telethon>

AGENDA

> Les Conférences de Bourg-la-Reine

Face aux incertitudes liées à la situation sanitaire, les conférences de Bourg-la-Reine suivantes, qui devaient se tenir à l'auditorium du Conservatoire, sont reportées à une date ultérieure :

· *Le nouveau visage des médias*

Mardi 12 janvier à 20h30

· *Empire ottoman et Turquie face à l'Occident*

Mardi 9 février à 20h30.

> Ciné-Classic

Les séances sont soumises à l'évolution de la crise sanitaire et à réouverture des salles :

· Cycle Catherine Deneuve

Dimanche 10 janvier : Hôtel des Amériques, par André Téchiné (1981)

Dimanche 17 janvier : Le lieu du crime, par André Téchiné (1986)

· Cycle Il était une fois...

Dimanche 31 janvier : Journal d'un curé de campagne, par Robert Bresson (1951)

Dimanche 7 février : L'Évangile selon Saint-Matthieu, par Pier Paolo Pasolini (1964)

Projections à 16h à l'auditorium du Conservatoire

Retrouvez la programmation actualisée régulièrement sur sortir.bourg-la-reine.fr

BLR À VÉLO



COLLECTIF

BLR à Vélo

Depuis octobre 2020, l'association Bourg-la-Reine en Transition compte une nouvelle section : BLR à Vélo, qui fait également partie du collectif Vélo Sud Grand Paris et du collectif Vélo IDF (RER-V).

Ce groupe de citoyens réginaburgiens agit pour rendre la ville cyclable, pour les cyclistes actuels et surtout pour que les futurs cyclistes

puissent franchir le pas. Il promeut également la place du vélo auprès de la mairie et de toutes les institutions (création de pistes cyclables sécurisées, stationnement, communication et sensibilisation) et il propose et participe à des animations (bourse aux vélos, atelier auto-réparation, atelier gravage). Le collectif prévoit d'organiser des ateliers réparation vélo et des visites de site en vue d'aménagements cyclables dès que les conditions sanitaires le permettront.

Retrouvez BLR à Vélo le 7 février prochain, dans le cadre du Festival des Sociétés en Transition. L'association participera à une balade à vélo permettant de visiter différents lieux de transition de Bourg-la-Reine et de Sceaux (voir article p. 13).

Suivez l'actualité de BLR à Vélo sur sa page Facebook : [Bourg-la-Reine à vélo](#), ou sur le site www.bourg-la-reine-en-transition.fr

CONSERVATOIRE

Dès le 4 janvier, en conformité avec le décret du 14 décembre, le Conservatoire pourra de nouveau accueillir les élèves en musique, à l'exception des chorales et du chant lyrique pour les cycles 1 et 2, en danse et en art dramatique, dans le respect des consignes sanitaires.

Les différentes manifestations organisées par le Conservatoire sont, pour le moment, fermées au public ou annulées.

Suivez l'actualité du Conservatoire sur son blog :

<https://www.professeurs-crd-blrcsx.fr/>

AVEC L'ASBR TENNIS

SORTEZ VOS RAQUETTES !

Avis aux amateurs de tennis : suite aux travaux d'accès du stade Charpentier et à la rénovation de ses terrains, l'ASBR vous propose une formule d'inscription à tarif préférentiel vous permettant d'accéder librement aux trois cours extérieurs situés à côté du stade. Ceux-ci sont ouverts de 9h à 20h et deux d'entre eux sont éclairés de nuit. L'accès est sécurisé grâce à un digicode et des emplacements pour garer votre vélo sont mis à votre disposition.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'ASBR et la Fédération française de

tennis ont mis en place un protocole sanitaire qui s'applique également en extérieur : masque jusqu'à l'arrivée sur le court, lavage des mains... Vous pouvez consulter l'ensemble des mesures sur www.asbr92.fr.

Pour en savoir plus sur les activités proposés par l'ASBR tennis, rendez-vous sur tennisblr.com ou directement auprès du club - 25, rue de la Bièvre

Renseignements : 01 45 36 67 57

DES VACANCES APPRENANTES AVEC AMASCO

Lauréate 2020 des Trophées de l'Économie Sociale et Solidaire de la Ville de Paris, l'association Ateliers Amasco organise à Bourg-la-Reine des ateliers inclusifs et solidaires à destination des enfants de 6 à 13 ans, durant les vacances d'hiver. L'objectif : permettre à vos enfants de développer des compétences telles que la confiance en soi, le goût d'apprendre, l'élocution et la créativité.

Pendant une semaine, les jeunes participants seront accueillis de 8h30 à 18h30 pour apprendre en s'amusant autour de nombreuses activités : couture, robotique, jeux d'extérieur, écriture de contes, activités manuelles, relaxation, jeux de société, théâtre, etc.

L'association propose un accompagnement personnalisé et prend en charge les enfants à besoin particulier. Un bilan pédagogique sera également fait en fin de semaine en présence des parents, afin de vous donner un aperçu des compétences acquises par votre enfant.

Ateliers du 15 au 19 février et/ ou du 22 au 26 février (lieu à confirmer lors de l'inscription)

Pré-inscriptions en ligne sur www.amasco.fr (places limitées à 25 enfants)

Tarifification selon le quotient familial avec de fortes réductions pour les fratries.

Renseignements au 06 63 36 50 59 ou par mail à contact@amasco.fr



CHERCHEZ LA REINE !

Savez-vous quelle est la mystérieuse reine qui a donné son nom à notre ville ? La réponse se trouve dans une nouvelle brochure disponible à l'Office de Tourisme. Ce document de huit pages, intitulée Bourg-la-Reine : les origines du nom, vous présente les différentes hypothèses proposées par les historiens et la tradition populaire pour expliquer le nom de la ville. Elle dresse un portrait de la reine en question et raconte son influence sur l'histoire de Paris et des environs.

Office de tourisme - 1, boulevard Carnot

01 46 61 36 41 - officedetourisme.blr@orange.fr

Le site : www.bourglareine-tourisme.fr

La page Facebook : facebook.com/Office-de-Tourisme-Bourg-la-Reinee

l'œil Anne et Valentin - Ray Ban
Lafont - Oliver People

Adaptation lentilles de contact
lunettes enfant - basse vision



96, avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
01 46 61 24 34



Bonne année 2021
EXPERT en Soins minceurs
Soins visages
Massages bien-être

NOUVEAUTÉ !
Épilation sourcils
OFFERTE*
*pour toute
épilation achetée

CENTRE DE BIEN-ÊTRE Hightech by Spa
124, av. du Gal Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
Tél : 01 55 52 09 54
contact@spadessens.fr
www.spadessens.fr



aertoit® L'HAY LES ROSES
01 46 65 48 77

COUVERTURE

Entretien •
Etanchéité •
Isolation •
Charpente •

www.aertoit.fr





POINT FORT FICHET
www.blr-protection.fr

BLR PROTECTION
141 avenue Général Leclerc
92340 Bourg la Reine
☎ : 01 47 02 20 20
☎ : 01 47 02 32 91
contact@blr-protection.fr

A2P RGE QUALIBAT

PORTE BLINDÉE
FENÊTRES ANTI-EFFRACTION
VOLETS ROULANTS
ALARME
PORTE DE GARAGE



CONSEIL - DÉPANNAGE SERRURE TOUTES MARQUES



Intermarché
SUPER

HEURES D'OUVERTURE :
du lundi au samedi : 8h30 à 20h00
dimanche : 9h00 à 13h00

☎ **01 46 65 91 19**

DRIVE **P** Parking gratuit

**LIVRAISONS À DOMICILE
DU LUNDI AU SAMEDI
INCLUS**

79, rue de la Bièvre - 92340 Bourg-la-Reine

BOURG-LA-REINE, L'AVENIR AVEC VOUS**2021 : L'ESPOIR À BOURG-LA-REINE**

L'année passée fut forte en événements. Nous ne reviendrons pas ici sur les difficultés inhérentes à la crise sanitaire. Pour espérer le meilleur en 2021, il faudra se souvenir de 2020, de ses drames, de ses élans solidaires, de ses découvertes.

En 2020, c'est, rappelons-le, 1500 Réginaburgiens isolés par le confinement qui ont reçu le soutien de dizaines de bénévoles missionnés par la Ville pour maintenir le lien social. Si nous avons appris que des situations exceptionnelles exigent des mesures exceptionnelles, nous avons aussi constaté l'extraordinaire engouement solidaire des Réginaburgiens. Pour cela, nous vous remercions.

Chacun était sur le front. Que ce soit dans les hôpitaux, dans les services publics, en classe scolaire numérique, dans les commerces essentiels, ou auprès des autres à distance, tous ont su contribuer au maintien d'une vie quotidienne quand tout semblait s'effondrer. Alors, merci.

Et pourtant, malgré la crise, la Municipalité a continué son action, autour de la gestion covid en premier lieu mais aussi à travers tous les autres services. Ainsi, c'est en 2020 qu'ont eu lieu le festival d'humour, les cinémas en plein air, le lancement de la saison culturelle et l'opéra Locos. Tant de rendez-vous qui reflètent notre volonté de faire de la culture à Bourg-la-Reine un levier d'émancipation et d'élévation commune pour tous. En 2020, nous avons inauguré la Place de la Gare. 400 Réginaburgiens s'étaient déplacés pour rencontrer Pierre Deniziot (Conseil Régional), Patrick Devedjian (Conseil Départemental) et notre Maire. Si le Président du Département nous a quittés lors de la première vague de Covid, sa vision pour le développement de Bourg-la-Reine et du sud des Hauts-de-Seine continue à perdurer. Sa confiance en notre

projet pour la Place de la Gare, véritable hub du sud de Paris témoigne de la cohérence dans les relations entre la Ville et le Département. Nous continuons ce travail avec Georges Siffredi, nouveau Président du Conseil Départemental et ex-Maire de Châtenay-Malabry.

A la clé de ces réalisations, vous l'aurez compris, nous dessinons l'avenir de Bourg-la-Reine avec en fil rouge trois grands principes.

Le développement durable qui est devenu indispensable dans la conduite de tous les projets tant l'urgence climatique devient inquiétante. Nous savons la responsabilité qui est la nôtre dans la transition qu'il faut accélérer. La sécurité, devient une préoccupation importante, voire centrale, pour l'ensemble des Français dans un contexte d'attentats dont l'atrocité ne faiblit pas et d'incivilités quotidiennes. L'action de notre police assure chaque jour votre sécurité et votre bien-être à Bourg-la-Reine. Son action sera renforcée au cours de l'année qui s'ouvre aujourd'hui. La solidarité enfin, car ne nous sommes rien si nous ne sommes pas ensemble.

La solidarité, car la crise nous a rappelé que nous faisons corps et que la ville a besoin de tous pour se construire. Les Réginaburgiens répondent présents pour aider leur prochain, c'est notre grande fierté.

A travers ces engagements, vous l'aurez compris, nous avançons vers le Bourg-la-Reine de demain. Celui dans lequel vous vous reconnaissez et dans lequel nous avons espoir. Nos projets dans ce sens sont nombreux, au rang desquels le projet de l'éco-quartier de la Faiencerie, véritable renouveau de Bourg-la-Reine.

Cette année encore, vous pouvez compter sur notre travail à votre service.

Très belle année 2021 à tous, La Majorité.

LA VILLE EN PARTAGE**2021, LA DÉMOCRATIE LOCALE À RECONQUÉRIR**

Tous nos vœux de santé et de joie pour cette année 2021, avec l'espoir de laisser derrière nous les difficultés et solitudes de la pandémie.

Dans cette crise, nous constatons que ce qui fait du bien, c'est de faire ensemble, d'inventer et réaliser des projets en commun. Dans la vie citoyenne, cela passe par la discussion, parfois vive, les apports enrichissants de tous, pour aboutir à un projet collectif partagé. En lançant son mandat, M. Donath ne l'a pas intégré. Il dit et répète : « Nous sommes l'exécutif ! » (Qui disait « l'Etat c'est moi » ? Louis XIV), et « Il faut avancer ! ». Vers où ? Pour qui ? Aveuglement ? En décidant pour toute la population ? Non pas ! Voici donc la nouvelle organisation de ce mandat selon P. Donath : moins de conseils municipaux, de commissions (lieux naturels du débat), une relation avec les élus réduite au minimum légal ou guère mieux. Pardon, Sire, d'avoir réclamé un vrai dialogue avec des élus représentant une (petite) moitié de la population, élus qui veulent plus d'écologie, de solidarité et de démocratie. Nous continuerons à agir, à vous rencontrer et à mobiliser pour que la discussion reste aussi ouverte et vivante que possible à BLR. Ainsi un « Comité de suivi des usagers », constitué à la hâte sur le projet Faiencerie, regroupe des personnes, associations et « experts » choisis en Mairie. Les élus ? Exclut ! D'ailleurs ce projet N'A JAMAIS ÉTÉ à l'ordre du jour du CM.

La Mairie dit se fonder sur les ateliers de 2019, mais comment gérer les contradictions flagrantes entre vœux : pas de cour sur le toit, des bâtiments bas, de la pleine terre, ... et projet quand le plan est de mettre le square sur l'école détruite et des immeubles sur le sol du jardin partagé, de réduire les cours, etc. Mandat flou du « comité », confidentialité exigée, réflexion secrète ... la Faiencerie risque fort, sans mobilisation citoyenne de rester ce projet mal né, choisi par P. Donath et lui seul, qu'il présenta un soir de juin 2019 où il coupa d'autorité le micro, interdisant aux citoyens choqués de s'exprimer. Pendant ce temps, les rats courent tranquillement dans la résidence La Fayette (géré par le CD 92)...

Christophe Bonazzi, Marie Broutin, Marylène Cœur-Joly, André Del, Pierre-Alain Housseux, Florence Maurice. Mail : elus@blr-lavilleenpartage.org. Page fb @laVilleenpartage

SE RASSEMBLER POUR BOURG-LA-REINE**MERCI !**

En ce début d'année, je tiens avant tout à vous présenter tous mes vœux pour cette année 2021.

Je tiens surtout à remercier toutes celles et ceux qui ont fait 2020.

Merci à tous les soignants, qui ont été si vite oubliés lors de la seconde vague du COVID. Merci à tous les personnels municipaux pour leur implication sans faille durant cette année. Merci aux forces de l'ordre, et aux pompiers, très souvent malmenés dans leur métier difficile. Merci aux forces militaires qui assurent notre sécurité au quotidien. Merci aux membres de l'Éducation Nationale qui ont su se mobiliser et réinventer leur métier pour assurer la continuité pédagogique pour nos enfants, et ce, souvent avec leurs propres moyens.

Merci à nos commerçants et à nos entreprises, qui, malgré la tourmente et la cacophonie gouvernementale et locale ont su s'adapter pour nous permettre de continuer à vivre. Enfin, MERCI à vous toutes et tous, Réginaburgiennes et Réginaburgiens, d'être là, dans un esprit de Concorde, pour faire de Bourg-la-Reine, une ville où il fait bon se rassembler.

Claude Fernandez
Conseiller Municipal Se Rassembler pour Bourg-la-Reine

Résidence Carnot

BOURG-LA-REINE

Une résidence du Groupe DOMITYS

Le cadre idéal
pour vivre la vie
que vous aimez



RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

APPARTEMENTS
DU STUDIO AU 3 PIÈCES
À PROXIMITÉ DU CENTRE-VILLE



DES SERVICES À LA CARTE

24h/24 et 7/7, si besoin :
Discret et bienveillant,
notre personnel est à votre écoute.



UN CADRE VERDOYANT

Parc privé et paysager de 5000 m²
au calme pour profiter des beaux jours.



**UNE RÉSIDENCE TRANQUILLE
IDÉALEMENT SITUÉE**

Vivez à deux pas du quartier
commerçant et de la gare RER !

Contactez-nous
pour effectuer une visite



Résidence Carnot
27 boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE



01 45 36 06 69



residence-carnot.fr

*Les visites se dérouleront dans le strict respect des mesures
sanitaires afin de protéger les visiteurs et les collaborateurs.*



CADRE DE VIE

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Ordures ménagères, encombrants et autres déchets abandonnés sur la voie publique, en dehors des jours de collecte et des contenants prévus à cet effet... Les dépôts sauvages, qui nuisent à la propreté de notre ville et gênent la circulation des usagers, ont encore la vie dure sur la voie publique ! En novembre dernier, 17 personnes ont été verbalisées par la Police municipale suite à ces dépôts.

Cette infraction est en effet passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Mais son montant peut s'élever à 1 500 € pour tout abandon d'épave de véhicule ou autre objet transporté avec l'aide d'un véhicule, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.

Si les agents municipaux ramassent régulièrement les dépôts sauvages et autres déchets non acceptés par les encombrants, la propreté urbaine est l'affaire de tous. Merci donc de respecter le domaine public.

Pour connaître les consignes de tri à Bourg-la-Reine, consultez le guide du tri 2021 distribué dans votre boîte aux lettres ou disponible sur www.bourg-la-reine.fr, rubriques Cadre de vie, Environnement, Déchets et propreté.

STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier, la mesure exceptionnelle de gratuité du stationnement, mise en place pendant le confinement, a pris fin. Le contrôle des zones payantes et zones vertes se fait, de nouveau, sur l'ensemble du territoire communal.



COLLECTE SOLIDAIRE

Vous possédez de vieux appareils électriques ou électroniques dont vous n'avez plus l'utilité ? Venez les déposer gratuitement lors de la prochaine collecte solidaire organisée par la Ville et Écosystème, avec le soutien du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Tous les équipements qui se branchent ou fonctionnent à piles sont acceptés, qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage. Ils seront réemployés ou recyclés, dans le strict respect des normes environnementales.

Prochaine collecte : samedi 6 février de 10h à 14h, place Condorcet

Calendrier des collectes disponible sur le site <https://proximite.ecosystem.eco>

PERMANENCES

Permanences juridiques

Maîtres Barbry-Paindestre, Dahan-Aouate et Coyola répondent aux questions liées au droit du travail et de la famille, sur RDV le samedi matin, de 9h30 à 11h30, en mairie.

Contactez l'accueil de la mairie - 01 79 71 40 00

Assistants sociaux

Service des solidarités territoriales

11-13, avenue Gabriel Péri à Bagneux

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption

01 55 58 14 40

NAISSANCES
Novembre

Loujayn LAHMAR
Anas LASSOUANE
Mylann AÏACH
Aaron KESSAL
Chaker ABDALRASOL
ABDALKARIM
Aly-Ayman ADOITA
Alixé NAKKOUZI
Faty KONATE
Moussa SOUMANA
Aboubacar SOUMANA
Ibrahim SOUMANA
Elise MARCHAND
DESCOIMPS
Lyna MAKALA

Victor CAMY
Jules NGO
Maë AILLET BRETON
Ilyana BOUKERSI HAYDON
Margaux DARD
Belkacem MESSAOUDI
Lynn BESNARD HAMDADOU
Eva DUFRENAY
Roxane DUFRENAY

Octobre

Raphaël DREYFUSS
Gustave ASSMENN
An-Phong PHAM
Lyne BOUALEM
Ulysse VERDIER SROUR

DÉCÈS
Novembre

Pierre ACHARD
Jacqueline MORVILLIERS
Thérèse PILA
Arlette IMBERT
Henri JOFFRE
René COMBES
Edmond DÉPRET
Florina MANETTI
Dominique FRANCOIS
Pierrette HERVAUD
Abdelwahab BRIEDJ
Jean-Pierre BRIGANT

Décembre

Irma DAVIDIAN
Xuan HUYNH NGOC

MARIAGES
Novembre

Angella LALLANI et Akrem BOULESNAN
Thi Than Loan TRUONG et Van Toan PHAM
Ibtissem FADHEL et Xavier GASPARUS


MENUS

■ **Produit issu de l'agriculture biologique**
PC : plat complet

Lundi 28 décembre

Macédoine mayonnaise
Escalope viennoise
Poêlée de panais au miel
Fruit

Barre bretonne
Pur jus d'orange
Yaourt sucré

Mardi 29 décembre

Saucisses de Toulouse grillées
Lentilles
Brie pointe
Yaourt aux fruits

Céréales
Lait
Fruit

Mercredi 30 décembre

Rôti de porc à la moutarde
Purée de patates douce
Bûchette de chèvre mélangée
Éclair au chocolat

Pain au miel
Brique de lait chocolat
Fruit de saison

Jeudi 31 décembre

Dos de colin thym citron
Riz Jambalaya
Yaourt nature et sucre
Fruit

Pain
Fromage blanc sucré
Barre de chocolat
Pur jus de pomme

Lundi 4

Velouté de légumes
Lasagnes bolognaise (PC)
Salade verte
Fruit de saison

Mardi 5

Pommes de terre
vinaigrette échalotes
Rôti de porc sauce forestière
Petits pois
Fromage blanc et sucre

Mercredi 6

Salade suisse
Rôti de bœuf au jus
Jardinière de légumes
Compote de pêche

Marbré chocolat
Petit suisse sucré
Pur jus d'orange

Jeudi 7

Haché de cabillaud sauce
tomate
Semoule et haricots vert
Camembert
Mousse au chocolat

Vendredi 8

Saucisses de Toulouse
Purée de pommes de terre
Yaourt nature sucre
Galette des rois frangipane

Lundi 11

Sauté de porc sauce
champignons
Blé pilaf
Brie
Fruit de saison

Mardi 12

Carottes râpées
vinaigrette
Sauté de bœuf au paprika
Beignets de brocolis
Compote de pommes bananes

Mercredi 13

Poulet rôti au jus
Pommes vapeur
Coulommiers
Île flottante

Chausson aux pommes
Petit suisse sucré
Compote de poire

Jeudi 14

Velouté de carottes
Hachis parmentier de lentilles
(PC)
Salade verte
Fruit de saison

Vendredi 15

Taboulé
Poisson pané
Purée de pommes de terre
gratinée
Crème dessert chocolat

Lundi 18

Galette de quinoa provençale
Pennes
Carottes au thym et au miel
Brie
Tommes grise
Compote de pomme passion

Mardi 19

Betteraves aux pommes
Rougail saucisses
Lentilles
Tarte pommes rhubarbe

Mercredi 20

Colombo de porc
Semoule
Rondelé aux noix
Fruit de saison

Moelleux nature
Lait au chocolat
Compote de pêche

Jeudi 21

Velouté de potiron
Rôti de dinde vallée d'Auge
Purée de patates douces
Fruit de saison

Vendredi 22

Carottes râpées
Tranche de lieue à la vanille
Riz madras et épinards à la crème
Brownies

Lundi 25

Velouté de légumes
Paupiettes de veau aux raisins
Blé aux petites légumes
Fruit de saison

Mardi 26

Friand au fromage
Riz créole bio et crème de poireaux
Petits pois carottes
Liégeois vanille

Mercredi 27

Spaghetti bolognaise (PC)
Coulommiers
Compote de pêche et fruit de saison

Pain au chocolat
Fromage blanc nature
Pur jus de raisin

Jeudi 28

Salade verte
Charcuterie raclette
Pommes de terre raclette
Blondie fruits rouges

Vendredi 29

Acras de morue
Gratiné de poisson à la provençale
Haricots blanc à la tomate
Fruit de saison

**PETITES
ANNONCES**
LA VILLE RECRUTE
Action sociale et familiale

- > Responsable du service développement social, prévention et réussite éducative
- > Auxiliaires de puériculture diplômé(es)
- > Éducateur/trice de jeunes enfants
- > Aide-auxiliaire de puériculture
- > Animateur social
- > Responsable Maison France Services
- > Agent d'accueil Maison France Services

Direction Générale

- > Gardien-brigadier de police municipale

Administration Générale

- > Responsable adjoint du service Achats et Marchés Publics

Finances

- > Gestionnaire comptable
- Régisseur de recettes - Agent comptable

Éducation

- > Référent (e) de site SHYR

Culture et événementiel

- > Directeur/trice adjointe
- > Assistant(e) des projets événementiels

Services Techniques

- > Plombier
- > Responsable du service urbanisme

Offre de stage

- > Stagiaire gestionnaire carrière paie
- > Stagiaire administratif

La Ville recherche régulièrement des stagiaires pour du classement administratif ou un soutien logistique. Renseignez-vous !

Adressez

lettre de motivation et CV à :
Monsieur le Maire
6, boulevard Carnot
92340 Bourg-la-Reine
ou à : grh@bourg-la-reine.fr


PHARMACIES DE GARDE
Dimanche 3 janvier

Pharmacie des Quatre Chemins
5, av. des Quatre Chemins à Sceaux
01 46 61 16 12

Dimanche 10 janvier

Pharmacie de la Gare
178, rue Houdan à Sceaux
01 47 02 77 97

Dimanche 17 janvier

Pharmacie Centrale
106, rue Houdan
01 46 61 00 62

Dimanche 24 janvier

Pharmacie du Parc
135, avenue du Général Leclec
01 46 61 08 52

Vendredi 31 janvier

Pharmacie des Colonnes
62, avenue du Général Leclerc
01 46 61 87 29

Conseil municipal

Lundi 8 février à 19h30
aux Colonnes.

Séance accessible au public dans la limite des places disponibles, et diffusée en direct sur le www.bourg-la-reine.fr



Le Maire, Patrick Donath

vous reçoit tous les jours de la semaine, sur RDV.
01 79 71 40 20
cbamaire@bourg-la-reine.fr

Permanences sans rendez-vous :

> 7 janvier de 16h30 à 18h30 au Trois-Mâts
> 4 février de 8h30 à 10h30 en Mairie

Isabelle Spiers

Maire-adjoint déléguée à l'Aménagement urbain et au cadre de vie reçoit sur RDV. **01 79 71 43 30**
isabelle.spiers@bourg-la-reine.fr

Henry-Pierre Melone

Maire-adjoint délégué aux Sports reçoit sur RDV. **01 79 71 42 40**
henry-pierre.melone@bourg-la-reine.fr

Maryse Langlais

Maire-adjoint déléguée à l'Éducation reçoit sur RDV. **01 79 71 41 10**
maryse.langlais@bourg-la-reine.fr

Philippe Ancelin

Maire-adjoint délégué à la Culture et au patrimoine reçoit sur RDV. **01 79 71 40 90**
philippe.ancelin@bourg-la-reine.fr

Anne Sauvey

Maire-adjoint déléguée à la Ville durable reçoit sur RDV. **01 79 71 43 20**
anne.sauvey@bourg-la-reine.fr

Joseph El Gharib

Maire adjoint délégué aux Finances reçoit sur RDV. **01 79 71 41 80**
joseph.elgharib@bourg-la-reine.fr

Lise Le Jean

Maire-adjoint déléguée à l'Action sociale, à la solidarité et à la santé reçoit sur RDV. **01 79 71 41 20**
lise.lejean@bourg-la-reine.fr

Cédric Nicolas

Maire-adjoint délégué aux Mobilités, à l'innovation du service au public et au numérique reçoit sur RDV. **01 79 71 41 70**
cedric.nicolas@bourg-la-reine.fr

Sylvie Courtois

Maire-adjoint déléguée à la Petite enfance, à la citoyenneté et à l'état-civil reçoit sur RDV. **01 79 71 42 00**
sylvie.courtois@bourg-la-reine.fr

Serge Kerveillant

Maire-adjoint délégué aux Commerces et au développement économique reçoit sur RDV. **01 79 71 43 24**
serge.kerveillant@bourg-la-reine.fr

Virginie Barbaut

Conseillère municipale déléguée à la politique du logement social reçoit sur RDV. **01 79 71 41 25**
virginie.barbaut@bourg-la-reine.fr

Christophe Gélardin

Conseiller municipal délégué à la Sécurité reçoit sur RDV. christophe.gelardin@bourg-la-reine.fr

Permanences de la députée

Frédérique Dumas, députée de la treizième circonscription des Hauts-de-Seine, reçoit sur rendez-vous le 3^e lundi de chaque mois, à la mairie, de 18h à 20h, hors vacances scolaires.

frederique.dumas@assemblee-nationale.fr
06 45 26 38 73

Permanences du conseiller régional

Philippe Lorec, conseiller régional, reçoit en mairie chaque 1^{er} samedi du mois à partir de 11h. **01 79 71 40 00**

Permanences du conseiller départemental

Pierre Ouzoulias, sénateur et conseiller départemental des Hauts-de-Seine, reçoit en mairie, tous les 1^{ers} vendredis de chaque mois et sur rendez-vous, de 16h à 17h30. p.ouzoulias@senat.fr
06 72 52 41 00

LOCATION / VENTE / ACHAT

Loue place de parking en sous-sol de la résidence du 13, rue André Theuriet à Bourg la Reine (proche RER B).
Tél. 06 15 74 82 77

Je vends un lit empire « Col de cygne » 120x180, sommier et matelas façon rembouré en très bon état + une table style anglais sur 2 niveaux en très bon état. Photos sur demande, renseignements uniquement par téléphone.
Tél. 06 18 15 64 69

EMPLOI

Habitant sur Bourg-la-Reine, je refais vos chambres à neuf (peintures, papier peint) ainsi que le gros œuvre. J'étudie toutes propositions.
Tél. 07 61 23 06 82

Jeune femme sérieuse et motivée recherche des heures de ménage et de repassage
Tél. 07 78 05 21 72

Auxiliaire de vie recherche place de dame de compagnie auprès de personnes âgées.
Tél. 06 63 78 19 83

Sur www.bourg-la-reine.fr rubrique Vie municipale & citoyenne, retrouvez :
- La Ville recrute (emplois, stages)
- Les petites annonces (dépôt et consultation)

NUMÉROS UTILES

Mairie de Bourg-la-Reine

Accueil général au 6, boulevard Carnot
01 79 71 40 00 (24 h/24)
mairie@bourg-la-reine.fr
> Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
> Mardi : de 8h30 à 12h
> Samedi : de 9h à 12h
(Service Citoyenneté et population)

Urgences

SOS 92 : 01 46 03 77 44
SAMU : 15
SAMU social : 115
Depuis un portable : 112

Sourds et malentendants :

SMS au 114

Centre anti-poison :

01 40 05 48 48

Hôpital Bécclère

157, rue de la Porte-de-Trivaux à Clamart
01 45 37 44 44

Ambulances

Leroy : 59, av. Larroumès à L'Hay-les-Roses
01 46 63 24 31

Liste La Ville en partage

Reçoit sur RDV les 1^{er}, 3^e et 4^e samedis du mois à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
eluslvpe@framalistes.org

Liste Se rassembler pour Bourg-la-Reine

Reçoit le 2^e samedi du mois de 9h à 12h à la mairie annexe, 1, bd Carnot.
claud.fernandez@bourg-la-reine.fr

Pompiers : 18

Caserne de Bourg-la-Reine
Ligne de feu : 01 47 02 09 38
Ligne hors-feu : 01 45 36 46 18

Police nationale : 17 Commissariat d'Antony

50, avenue Gallieni
01 55 59 06 00

Police municipale

7, place Condorcet
01 79 71 40 40
police.municipale@bourg-la-reine.fr

MASQUE JETABLE ?

OUI MAIS DANS LA POUBELLE !



NE JETEZ PAS VOTRE MASQUE
SUR LA VOIE PUBLIQUE.

